

2006 : CONGRÈS
INTERNATIONAL
DES ACTUAIRES

ICA
CIA
PARIS

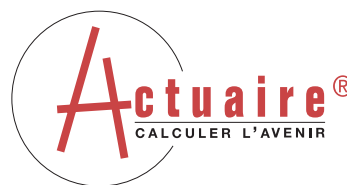
L'année actuarielle **2004-2005**

présentée par

Institut des Actuaires

L'année actuarielle 2004-2005

Institut des **A**ctuaires



Institut des Actuaires
4, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris
Tél. + 33 (0)1 44 51 72 72
www.institutdesactuaires.com

© Institut des Actuaires, septembre 2005



Sommaire

**de l'année actuarielle
2004-2005**

page **3** _ Entretien avec la Présidente

page **5** _ L'Institut des Actuaire

page **8** _ Le Mouvement Actuariel

page **14** _ Les Comptes de l'Institut des Actuaire

page **20** _ L'Organisation de l'Institut des Actuaire

page **30** _ Les Formations d'Actuaire

page **36** _ Le Tableau des Actuaire

Entretien

avec Véronique Lamblé Présidente de l'Institut des Actuaires



Que retenir-vous de l'actuariat pour 2004-2005 ?

Les actuaires français à l'aube de ce nouveau millénaire sont en face d'une transformation totale de leur métier. Tout d'abord nous devons faire face à une transformation réglementaire :

- au niveau français à travers les 3 codes des 3 familles intervenant au sein de l'activité d'assurance,
- au niveau de la réglementation bancaire,
- au niveau européen à travers des projets comme IAS, IFRS ou SOLVENCY II et très récemment les évolutions liées à BÂLE II dans le domaine financier.

Le métier de l'actuaire a lui aussi évolué ces 20 dernières années. L'environnement technologique et scientifique a changé. Les avancées technologiques liées aux ordinateurs, la puissance de calcul et la rapidité permettent la mise en œuvre de modèles nouveaux et complexes qui entraînent des recherches scientifiques pointues, sur l'élaboration de modèles et de formules de calculs concernant différents problèmes techniques non encore résolus.

Enfin, évolution importante : la reconnaissance de l'actuaire. Très loin du spécialiste technicien tarificateur des années 70, l'actuaire un peu partout en Europe est devenu « responsable ». Aujourd'hui le statut d'actuaire responsable varie d'un pays à l'autre : responsable du calcul des provisions, responsable de leurs certifications, responsable de la signature du rapport de solvabilité, etc. Les intervenants des industries de l'assurance et de la finance font appel à des actuaires non pas simplement pour la mise en œuvre des calculs, mais également pour endosser et assumer les responsabilités liées à leurs travaux.

Quelles sont les principales réalisations de l'Institut dans ce contexte ?

En 2004-2005 les réalisations de l'Institut abondent. L'Écho des actuaires paru fin juillet en est l'illustration.

Parmi les plus importantes réalisations, je voudrais citer en tout premier l'adoption d'un projet de processus de normes professionnelles. En effet, à la fois face à toutes les évolutions réglementaires et technologiques et face aux responsabilités que l'actuaire doit assumer, la création d'un référentiel unique, définissant de façon objective le cadre de ses interventions sera désormais un véritable outil pour la légitimité des décisions actuarielles. Celui-ci nous paraît un point essentiel dans l'évolution de la profession. En outre, les normes professionnelles permettent de mieux communiquer notre expertise à l'extérieur. Le premier cahier de ces normes professionnelles publié fin décembre en est le premier reflet.

Le deuxième point est la mise en chantier du calcul et de la construction des nouvelles tables de mortalités réglementaires qui, à l'avenir, nous serviront à calculer les provisions des rentes viagères. Jusqu'à maintenant, les actuaires ont été totalement absents du débat concernant les expériences et statistiques qui régissent la plus grande partie de leur activité. Ils ont sur ce sujet une légitimité naturelle à être les bâtisseurs des tables de mortalités réglementaires. Ce point est désormais acquis puisque en accord avec les différentes familles intervenant dans le domaine de l'assurance et le Trésor, l'Institut des Actuaires sera partie prenante dans le processus d'élaboration des tables. C'est une nouvelle reconnaissance de notre métier par l'ensemble des acteurs de nos secteurs d'activités.

Enfin, l'Institut a continué de communiquer et de rayonner vers l'extérieur. Notre diplôme est désormais reconnu en Chine. À ce sujet, nous avons organisé des réunions d'études, des forums et des dîners-débats qui ont réuni un large public vivement intéressé. Des intervenants de toute l'Europe se sont associés à ces initiatives afin de faire partager leur expérience aux côtés de personnalités telles que Madame Lutsmann de la Commission de Contrôle ou Madame de Chatillon expert national détachée à l'unité assurance et pension de la Commission Européenne.

Pourquoi l'Institut des Actuaire a-t-il besoin de poursuivre sa transformation ?

Rappelons tout d'abord que l'Institut est très jeune : il connaît là la fin de son quatrième exercice. C'est encore un petit monde qui souffre de notoriété par rapport à l'ensemble des intervenants de nos professions financières et d'assurance. Aujourd'hui, si bien des pays ont reconnu un statut à l'actuaire en tant que responsable, la France ne l'a pas encore fait. C'est une lacune des actuaire français par rapport aux autres actuaire de l'Europe et du monde. Nous devons absolument acquérir des statuts équivalents à ceux de nos collègues européens et nous souhaitons également que notre profession se développe autant que celle de nos confrères. Pour ne citer que la Grande-Bretagne, les actuaire britanniques sont trois fois plus nombreux que les actuaire français.

Quelle doit être la stratégie pour la suite ?

Nous avons d'abord une opportunité, en 2006 : le congrès mondial des actuaire qui se tiendra à Paris en juin prochain. Ce congrès qui a lieu tous les 4 ans, dans un pays différent, est une formidable occasion de faire connaître et rayonner le mouvement actuariel français. Nous devons donc aider et encourager au maximum toutes les bonnes volontés à se manifester à l'occasion de ce congrès, afin qu'il soit une réussite et qu'il contribue efficacement à la reconnaissance de notre profession. Il y a un deuxième point important qu'il faudrait que l'Institut continue de développer. Aujourd'hui nous avons en place un système de qualification uniquement pour les jeunes diplômés. Il faudrait que la qualification se poursuive sur l'ensemble de la carrière professionnelle. À l'image d'autres pays européens, un système de point (conférences) ou de formation professionnelle continue validerait le maintien de la qualification de l'actuaire dans le temps. C'est notamment le cas dans d'autres professions, en France, comme les experts comptables. Nous devons pour cela adopter un processus et continuer à développer les actions de formations professionnelles qui en sont à leurs balbutiements aujourd'hui.

Aussi, nous devons continuer à affirmer la vocation professionnelle de l'Institut et les actions liées à cette vocation professionnelle. L'Institut est né de la fusion de quatre associations « d'anciens élèves », il doit maintenant évoluer comme un organisme professionnelle à part entière. C'est à cette seule condition que l'Institut des Actuaire prendra position au sein des institutions de Place. Cela signifie continuer à animer et développer des groupes de travail produisant des documents d'information et d'études qui ensuite pourront faire l'objet de nouvelles normes professionnelles. Enfin inciter l'ensemble de nos membres à produire régulièrement des études sur les sujets qu'ils travaillent au quotidien, voire régulièrement.

Sur quels atouts l'Institut peut-il compter pour y arriver ?

Notre premier atout est le niveau scientifique de nos membres. Les actuaire français n'ont pas à rougir de leur niveau de spécialisation et de diplôme. Il est largement équivalent ou supérieur quelques fois à ceux des autres membres des communautés européennes, que ce soit sur le plan scientifique ou technologique.

Notre deuxième atout est le grand intérêt que l'ensemble de nos membres apporte à notre profession. Sur un sujet comme le PERP, pratiquement la moitié de nos membres a téléchargé les documents mis à disposition (c'est-à-dire la totalité de ceux concernés par le projet puisque nous avons la moitié de nos membres qui travaillent dans la finance). Le premier jour du lancement de notre nouveau site, un petit peu moins de la moitié de nos membres sont venus découvrir son contenu. Depuis, la fréquentation journalière moyenne est de l'ordre de 200, soit 10 % de nos membres. Par ailleurs, lorsque nous créons un nouveau groupe de travail, c'est plus de 50 membres qui se précipitent dès la première réunion afin de se tenir au courant de l'information diffusée. En conséquence l'Institut est extrêmement vif et actif. C'est une richesse rare, très importante, sur laquelle nous devons nous appuyer et développer dans le futur.



L'Institut DES ACTUAIRES

Stratégie

L'Institut des Actuaire regroupe l'ensemble des professionnels diplômés qui exercent la profession d'Actuaire. Son rôle est d'organiser la profession. Sa stratégie est d'élaborer et partager des positions claires sur les débats qui animent les industries de l'Assurance, de la Finance et de la Gestion des risques. Son objectif est de devenir un interlocuteur de référence au service du public, du monde professionnel et de ses membres.

Objectifs

Promouvoir un Actariat de qualité :

- au service du **Public**, en assurant qu'il est exercé par des professionnels indépendants ;
- au service des **Institutions et des Entreprises**, en assurant qu'il est exercé par des professionnels qualifiés ;
- au service de ses **Membres**, en leur offrant une plateforme unique pour l'Actariat en France.

Missions

— Tenue et diffusion publique du **Tableau unique des Actuaire**s / Contrôle de qualité des formations d'Actuaire requise par les Standards Internationaux / Organisation du perfectionnement professionnel des **Actuaire**s / Établissement et contrôle de règles de déontologie et de normes de pratiques / Règles d'agrément des Actuaire dont les missions sont confiées par les pouvoirs publics / Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics / Échanges Internationaux / Publication du **Bulletin Français d'Actariat** / Tenue d'une bibliothèque scientifique et professionnelle / Organisation de congrès, conférences, débats et réunions professionnelles / Promotion de la reconnaissance mutuelle avec les associations internationales / Encouragement de la science actuarielle.



Historique

1890 I.A.F. Institut des Actuaires Français

1975

Président : Jean LAMSON

1985

Président : Claude BÉBÉAR

1989

Président : Victor VOLCOUVE

1994

Président : Jean BERTHON

1998

Président : Marie-Thérèse LANCE

1994 F.F.A.

Fédération Française des Actuaires

Président : Pierre LAVERSANNE

1998

Président : Pierre MANCINI

2001

Président : François DELAVENNE

2002 Institut des Actuaires

Président : François DELAVENNE

2002-03

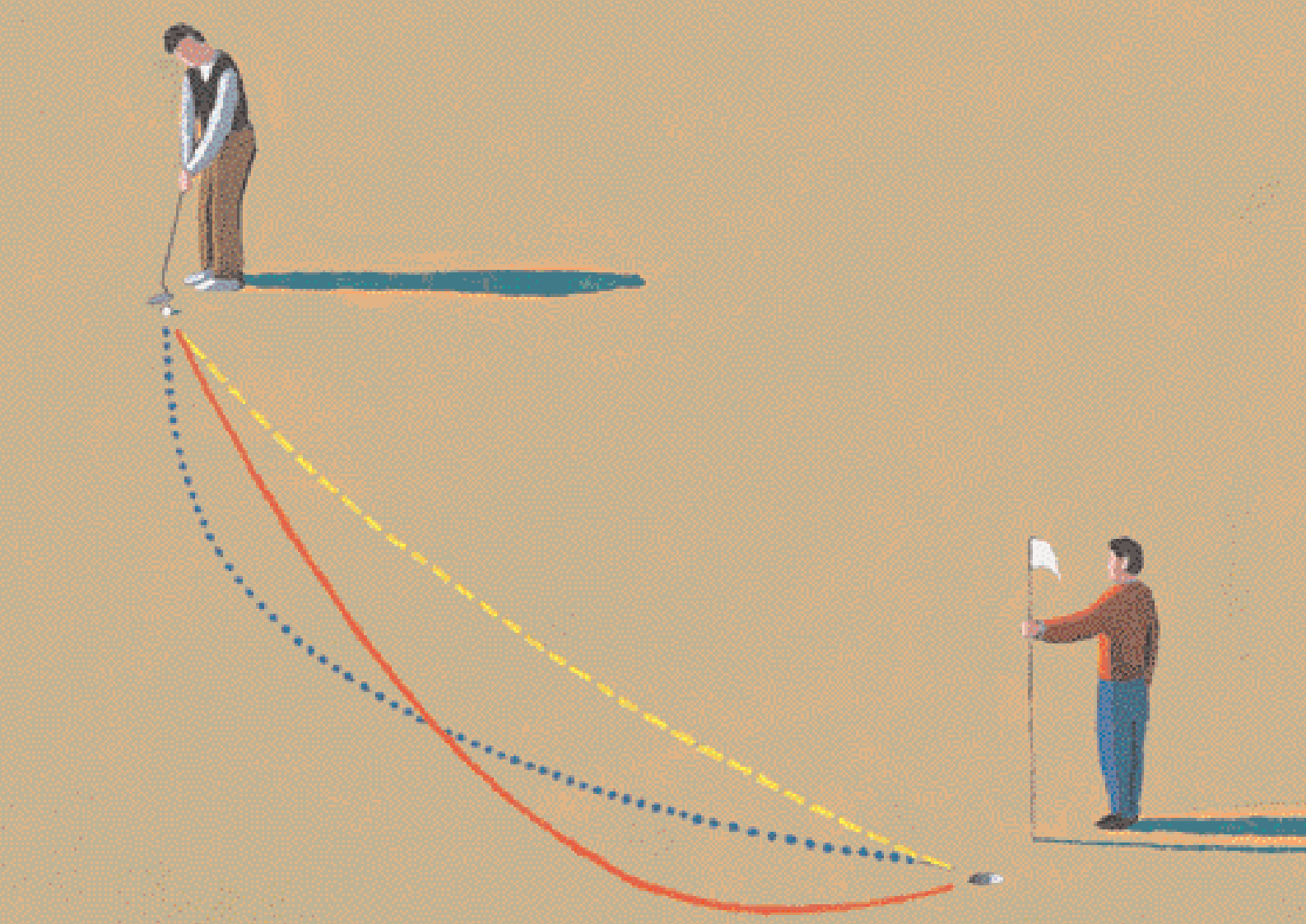
Président : Marie-Thérèse LANCE

2003-04

Président : Daniel BLANCHARD

2004-05

Président : Véronique LAMBLÉ



Le mouvement

ACTUARIEL

Chiffres clés

en 2004-2005

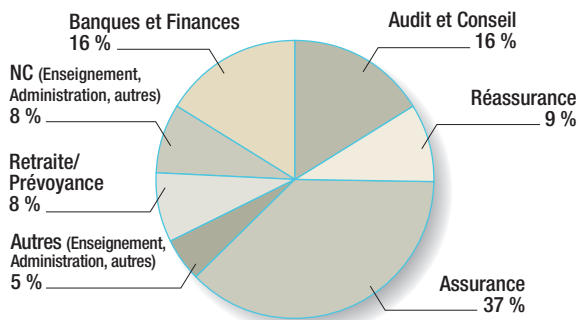
35 000
Actuaires dans le monde

2 500
Actuaires en France

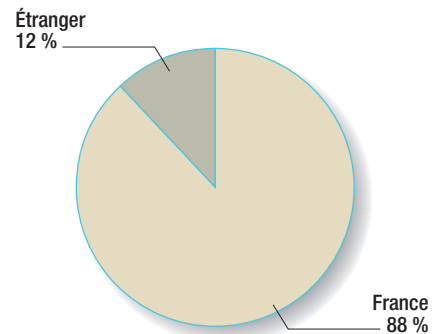
150
nouveaux Actuaires
chaque année en France

10
formations d'Actuaires
reconnues en France

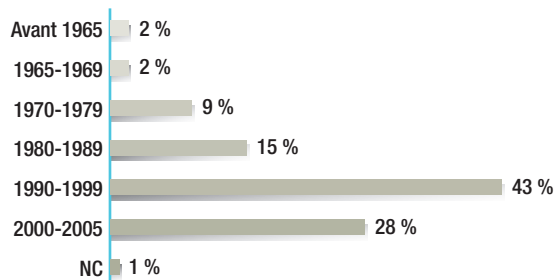
Secteurs d'activités professionnelles en France



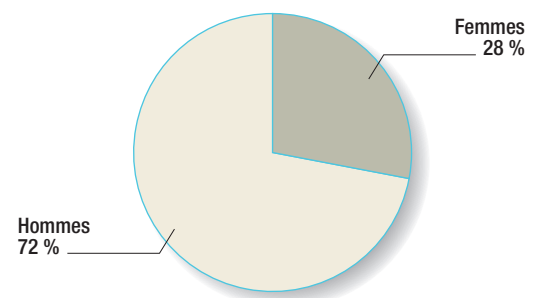
Secteurs géographiques



Promotions



Sexe



Normes actuarielles

L'élaboration des Normes professionnelles des Actuaire repose sur le travail de 12 commissions réparties par secteur d'activités ou thèmes. Leur adoption repose sur un protocole inspiré de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) et passe par la consultation des membres puis validation

du Conseil. Ces règles sont consignées dans le « Cahier des normes professionnelles ».

Les travaux de ces commissions sont communiqués et accessibles à tous les Actuaire.



CAHIER DES NORMES PROFESSIONNELLES

Le premier cahier des règles professionnelles est paru fin 2004. Il regroupe les textes approuvés en Assemblée générale et en Conseil d'administration de l'Institut fin 2004 :

- le code de déontologie de l'Institut des Actuaire,
- des recommandations techniques,
- la charte de certification et de suivi des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité et invalidité.

Il constitue le premier référentiel commun des productions officielles de l'Institut des Actuaire.

Plateforme du savoir-faire des commissions professionnelles de l'Institut des Actuaire, ce premier cahier a vocation à évoluer et à s'enrichir des nouveaux travaux des commissions.

LE PERP

Dans le cadre de la loi Fillon, l'Institut des Actuaire a fixé le contenu minimum du rapport actuariel et défini les règles de gouvernance de la commission d'agrément.

Ces premiers travaux sur le Perp posent les conditions de l'intervention des actuaire auprès des associations en charge de la défense des intérêts des adhérents au Perp.

Près de 900 membres ont consulté les documents mis à disposition sur le site de l'Institut.

C'est une nouvelle étape franchie dans la reconnaissance de notre profession.

NOUVELLES COMMISSIONS PROFESSIONNELLES

Trois nouvelles commissions techniques ont été créées pour travailler sur des thèmes d'actualité :

1. Commission IAS 19 pour établir des règles d'interprétation communes et cadrer les hypothèses des actuaire chargés du calcul des engagements sociaux dans le cadre de cette norme internationale.
2. Commission tables de mortalité pour répondre à une question du Ministère des Finances, cette commission a pour vocation à réfléchir à l'évolution des tables réglementaires.
3. Commission technique modélisation pour répondre aux besoins et aux évolutions du projet européen Solvency II, tout en intégrant les caractéristiques du contexte français.

Ces trois nouvelles commissions s'ajoutent à la liste des commissions déjà existantes. Ainsi, douze commissions techniques fonctionnent aujourd'hui. Elles sont accompagnées de trois commissions professionnelles.

Science actuarielle

Les activités scientifiques constituent une priorité de l'Institut. Les professionnels de l'Actuariat doivent entretenir leur savoir-faire tout au long de leur carrière, aussi bien sur le plan pratique, opérationnel et technique.

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

Absorbé par les efforts en matière de Normes professionnelles, de refonte des statuts et d'administration interne, l'Institut des Actuaire n'a organisé que deux conférences scientifiques en 2004-2005 :

- la conférence de Charles DESCURE, le 15 novembre 2004 à l'occasion de la publication de son ouvrage intitulé « Management par la valeur ».
- la Conférence de Gilles BENEPLANC, pour honorer sa nomination de membre agrégé, le 9 février 2005 sur le thème Gestion des risques et Assurances : convergence ou divergence d'intérêts.

Un programme de relance de ces conférences scientifiques a été mis en place pour 2005-2006.

AUTRES MANIFESTATIONS

L'Institut des Actuaire a cependant apporté

son soutien aux manifestations scientifiques suivantes :

- colloque sur la gestion des risques climatiques et énergétiques organisé par l'ISFA et l'EM Lyon le 26 novembre 2004 à Lyon ;
- petit déjeuner organisé par le Club Finance des Anciens de l'ENSAE le 19 novembre 2004 à Paris avec une intervention de Véronique LEROUX, directrice de la gestion d'actifs de la SCOR, sur « les transformations du marché de la réassurance : quel bilan pour les années 2000 ? » ;
- colloque scientifique sur la retraite organisé par l'Association des Anciens Élèves de l'ISUP le 4 novembre 2004 à Paris avec l'intervention d'experts, de chercheurs et de représentants des pouvoirs publics et des fédérations professionnelles ;
- leçon inaugurale du DESS 218 (« Techniques de l'assurance et Management du risque ») organisée par l'Université Paris-Dauphine le 28 octobre 2004 à Paris avec l'intervention de Jean Azema, Directeur Général de Groupama, sur le thème : « Enjeux et avenir des Mutuelles » ;
- 14^e Colloque AFIR, organisé conjointement avec le Symposium annuel sur l'investissement de la Society of Actuaries et de l'Institut Canadien des Actuaire, du 8 au 10 novembre 2004 à Boston (Massachusetts).

Événements actuariels

Plusieurs événements ont ponctué le mouvement actuariel en France :

16 ET 17 SEPTEMBRE 2004 à Deauville, colloque sur le thème : LES NORMES IFRS4.

9 NOVEMBRE 2004, DÎNER-DÉBAT avec Gérard de La Martinière, président du CEA et de la FFSA. L'intervention a porté sur la contribution des actuaire dans les nouveaux chantiers du reporting et de la régulation financière et a réuni plus de 60 actuaire.

13 MAI 2005, LA NUIT DES ACTUAIRE au Tapis Rouge.

16 JUIN 2005, le Forum annuel de l'Institut sur le thème : DE SOLVENCY I À SOLVENCY II avec la participation de Florence Lustman, Secrétaire Générale de la CCAMIP.

15 ET 16 SEPTEMBRE 2005 à Deauville, colloque sur le thème : LA RÉFORME DES RETRAITES, 2 ANS APRÈS.

Congrès international

Paris 2006



Le 28^e Congrès International des Actuaire aura lieu à Paris du 28 mai au 2 juin 2006.

Le Congrès de 2006 se déroule dans une période où l'actuaire est sollicité de toutes parts pour faire face aux nouveaux enjeux d'un monde en perpétuel bouleversement. Ces enjeux tiennent à l'évolution des métiers de l'Actuariat qui intégreront de plus en plus la gestion de l'ensemble des risques auxquels ont à faire face les entreprises financières et industrielles. Ils sont aussi liés aux évolutions de la doctrine comptable concernant la véracité et la transparence des comptes et à l'application progressive de ces nouvelles normes en Europe et dans le Monde.

Ces défis se traduisent par une évolution de la modélisation actuarielle. Ce Congrès sera un moment privilégié d'échanges sur ces nouveaux développements. Les thèmes proposés sont des lignes directrices incitant à réfléchir sur des aspects essentiels du métier.

RÉSUMÉ DES THÈMES

1/ Actualités scientifiques

A. THÈME N° 1 : la dépendance stochastique (corrélation et dépendance non linéaire)

Modèle à choc commun et l'application des copules et modélisation stochastique des divers processus intervenant en assurance banque et finance. Mesure de dépendance entre risques financiers, risques d'actifs et risques de passifs.

B. THÈME N° 2 : les mesures de la solvabilité et la gestion actif-passif

Couverture dynamique des risques optionnels dans les contrats d'assurance, impact de la réassurance sur la solvabilité, liens entre solvabilité et gestion actif-passif et mesures de la solvabilité des activités bancaires et financières. Modélisation stochastique et utilisation des copules dans le domaine de la gestion actif-passif, mesure de la solvabilité.

2/ Actualités professionnelles

A. THÈME N° 3 : la responsabilité de l'actuaire

Rôle de l'actuaire dans la certification des comptes, application des normes actuarielles et plus générale-

ment questions d'ordre professionnel posées à l'actuaire par les nouveaux développements dans le domaine des normes comptables et de la solvabilité.

B. THÈME N° 4 : le point de vue et le rôle des actuaires vis-à-vis des nouvelles normes comptables

Application des nouvelles normes comptables en assurance vie et dommage, *fair value* des engagements, *consistent embedded value*. Impact de ces normes dans le domaine bancaire.

3/ Actualités techniques

A. THÈME N° 5 : les problèmes actuariels liés au départ en retraite de la génération du baby-boom

Équilibre des régimes de retraite, stratégies de gestion du risque de longévité, rôle respectif de la capitalisation et de la répartition, couverture des risques santé et dépendance des personnes âgées.

B. THÈME N° 6 : les grands risques et l'assurabilité

Assurabilité des risques catastrophes, des événements extrêmes et modélisation. Phénomènes pour lesquels existe une base statistique (par exemple les événements naturels) ainsi que risques émergents (terrorisme, risques de type nucléaire, biologique ou chimique, pandémie...).

SÉANCES SPÉCIFIQUES

Parallèlement aux séances du Congrès, des séances spécifiques seront prévues par les sections de l'AAI, permettant de couvrir ainsi l'ensemble des intérêts des actuaires, des activités de conseil à « l'entreprise risk management », en passant par la gestion de l'assurance-santé, les régimes de retraite et de sécurité sociale, l'assurance non-vie et les risques extrêmes.

De nombreuses associations nationales d'actuaires organisent avec l'Institut des Actuaire des séances particulières sur des sujets variés, destinées aussi bien à leurs membres qu'à l'ensemble des participants du Congrès et ouvrant droit dans certains cas à des crédits de formation continue.

Communication actuarielle

SITE INTERNET

L'Institut des Actuaire s'est doté d'un nouveau site Internet.

Cette nouvelle version facilite les échanges entre l'Institut et les Actuaire et favorise le partage d'information entre les actuaire. Son administration peut être conduite par les équipes de l'Institut et son coût de maintenance est réduit.

Principales nouveautés :

- ergonomie du site revue,
- compte rendus et documents de travail des différentes commissions accessibles,
- espace de travail réservé et administré par chaque commission,
- espace offres d'emploi réservé avec dépôt d'offres en ligne,
- gestion des mailings ciblés,
- gestion du règlement et l'enregistrement des cotisations ainsi que gestion des inscriptions aux différentes manifestations.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

L'Année Actuarielle intègre pour la première fois en 2005 les comptes de l'Institut.

Le nouveau site Internet en chiffres

43 000

nombre de pages visitées pour le premier mois d'ouverture

4 200

nombre de visites mensuelles



800

la plus forte fréquentation journalière observée

200

fréquentation journalière moyenne

12 %

le taux de visites à partir de l'étranger

« L'ÉCHO DES ACTUAIRES »

Une nouvelle publication de l'Institut des Actuaire a été lancée en juillet 2005. Cette publication informe les membres de l'Actualité du mouvement actuariel.

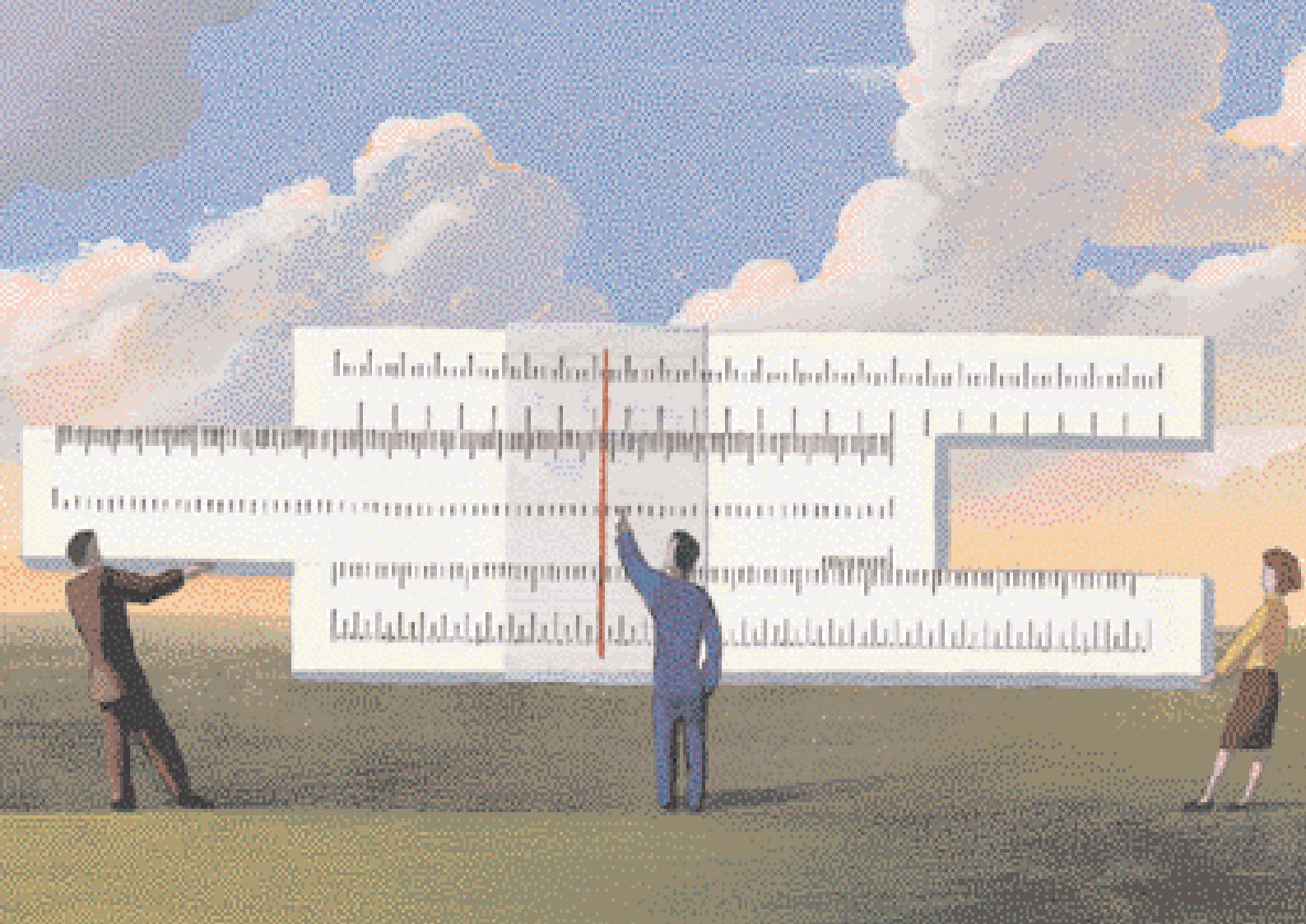


RELATIONS PRESSE

L'Institut des Actuaire est doté d'une stratégie de communication presse avec l'aide d'une agence spécialisée.

En 2005 cette politique a conduit à la parution de plusieurs articles :

- 12 mars 2005 dans l'ARGUS : interview de la Présidente,
- 14 avril 2005 dans l'AGEFI : interview de la Présidente sur le rôle des Actuaire en Finance,
- 21 juin 2005 dans LE MONDE : « Les analystes du risque s'ouvrent de nouveaux horizons »,
- début juillet dans LA TRIBUNE DES ASSURANCES (n° 92) : « Les grands chantiers de l'actuariat » (IAS, SOLVENCY II, Grandes tables de mortalité, PERP et normes professionnelles).



Les comptes

DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES

CHIFFRES CLÉS 2004

Bilan

400 000 euros

Résultat

40 000 euros

Dépenses

253 000 euros

Cotisations reçues

235 000 euros

BUDGET PRÉVISIONNEL 2005

254 000 euros

Bilan 31/12/2004

Actif		2004	2003
Immobilisations corporelles	<i>Note 1</i>	2 494	
Titres SCI Chaulag	<i>Note 2</i>	165 736	165 736
CPA	<i>Note 2.1</i>	6 163	69 924
Comptes courants	<i>Note 3</i>	46 970	52 295
Produits à recevoir	<i>Note 3</i>	4 700	12 379
Autres créances	<i>Note 4</i>	19 885	
Placements/Trésorerie		145 568	133 665
Charges constatées d'avance	<i>Note 5</i>	7 979	8 546
		399 495	442 545
Passif			
		2004	2003
Situation nette		160 274	114 344
Résultat		39 621	45 930
Provisions pour charges	<i>Note 6</i>	36 575	56 025
Autres dettes court terme	<i>Note 7</i>	162 981	226 246
Produits constatés d'avance		44	
		399 495	442 545

Compte de résultat 2004

Postes de dépenses	2004	2003	Postes de recettes	2004	2003
Charges d'exploitation	245 425	254 853	Produits d'exploitation	285 002	315 780
Moyens de fonctionnement	153 838	182 294	Cotisations	234 981	193 290
Salaires et charges sociales	73 729	113 435	Cotisations reçues	325 813	272 827
Loyers et charges locatives	16 129	10 500	Rétrocessions aux amicales	- 27 573	- 27 900
Autres frais de fonctionnement	24 067	29 710	Cotisations AAI, Gp Consultatif	- 53 958	- 44 832
Honoraires	39 913	28 649	Frais de recouvrement	- 9 301	- -6 804
Publications	68 445	64 819	Recettes institutionnelles		
Année actuarielle	51 286	36 295	CEA	47 528	45 735
Bulletin Français d'actuariat	14 707	- 4 445	Annuaire	30 440	17 890
Cahier Règles Professionnelles	- 204	15 000	Rencontres professionnelles	- 30 707	1 943
Amort. charte graphique	0	3 190	Congrès annuel	- 32 093	2 262
Vœux	2 656	6 228	Journées d'études et dîners-débats	1 386	- 319
Congrès international	0	3 647	Formation professionnelle		56 403
Autres frais		4 904	Autres produits	2 760	519
Communication Internet	18 849	650	Produits financiers	3 746	1 319
Autres charges	4 292	7 090	Produits exceptionnels	3 713	
Charges exceptionnelles	7 415	3 029	Total produits	292 461	317 099
Total charges	252 840	257 882			
IS		13 288			
Résultat	39 621	45 929			
Total général	292 461	317 099	Total général	292 461	317 099

Analyse budgétaire 2004

Postes de charges	Budget	Réel	Postes de produits	Budget	Réel
Gestion de l'association	197 552	153 838	Cotisations	239 532	234 981
Salaires et cotisations sociales	115 052	73 729	Cotisations brutes	317 282	325 813
Loyers et charges locatives	17 500	16 129	Rétrocessions aux amicales	- 28 650	- 27 573
Autres frais	23 400	20 172	Cotisations internationales (AAI, GC)	- 49 100	- 53 958
AG	2 600	3 895	Frais de recouvrement	0	- 9 301
Honoraires	25 000	39 913			
Imprimerie	14 000		Recettes institutionnelles		
Actions de communication	101 771	87 294	Recette annuelle	34 923	30 440
Publications, Publicités	43 000	53 738	Redevance CEA	45 736	47 528
BFA	28 171	14 707			
Internet	30 600	18 849	Congrès, journées d'études et déjeuners-débats	1 268	- 30 707
Subventions	3 000	5 000			
Amortissements	7 779	2 391	Autres produits	0	10 219
Autres frais		4 317			
Total charges	310 102	252 840	Total produits	321 459	292 461
Résultat	11 356	39 621			

Budget 2005

Charges	Budget 2005	Comptes 2004	Produits	Budget 2005	Comptes 2004
Salaires/charges/Provisions Retraite	103 000	73 729	Cotisations brutes (rétrocessions aux amicales)	283 500	325 813
Loyers, charges, frais de locaux	16 700	16 129	(cotisations internationales)	- 27 000	- 27 573
Honoraires	26 500	39 913	(frais de recouvrement)	- 34 500	- 53 958
Autres frais administratifs	12 100	24 067		- 7 000	- 9 301
Amortissements	3 600	2 391	Cotisations nettes	215 000	234 981
	161 900	156 229	Adhésions personnes morales	0	47 528
Manifestation actuarielles			Recettes brutes annuelle (frais annuelle : conception, routage)	28 750	30 440
Frais de l'AG et du congrès (recettes du Forum)	49 750	32 093		- 5 120	0
Frais des Journées d'études (recettes des Journées d'études)	- 18 000		Recettes institutionnelles	23 630	77 968
Frais des dîners-débat (recettes des dîners-débat)	12 500	- 1 386	Recettes de formation (frais des actions de formation)	21 000	0
	6 500	0		0	0
	- 6 500	0	Recettes nettes de formation	21 000	0
	19 250	30 707	Produits financiers (frais financiers)	0	3 746
Communication/Publications				0	0
Internet	6 339	18 849	Produits financiers nets	0	3 746
Année actuarielle	23 250	51 286			
BFA	7 125	14 707	Divers	0	2 760
Vœux	5 400	2 656			
Les Échos de l'actuariat	10 546	0			
Règles actuarielles		- 204			
Relations presse	9 568	0			
	62 227	87 294			
Autres charges	0	1 901			
Documentation	5 000				
Subventions	5 000	5 000			
Charges exceptionnelles	0	2 415			
TOTAL CHARGES	253 377	283 547	Produits exceptionnels	0	3 713
Résultat	6 253	39 621	Total produits	259 630	323 168

Notes

Principaux postes de l'actif

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IA a acquis en 2004 un ordinateur portable d'une valeur brute de 2 610 euros.

Valeur nette au 31 décembre 2004 : 2 494 euros.

Note 2 : TITRES DE LA SCI CHAULAG

	Total
Valeurs des parts	156 261
Frais d'acquisition	9 475
	165 736

Note 2.1 : CPA

- Le montant de 6 163 euros qui figure à l'actif correspond à un solde sur l'opération 2003 qui a fait l'objet d'une relance auprès de l'université de Lyon.

Note 3 : COMPTES COURANTS

	2004	2003
Compte courant SACEI		1 891
Compte courant A2B/EURIA		
Compte courant USA	284	1 816
Compte courant SCI Chaulag	46 686	48 588
	46 970	52 295

- En 2004, comme en 2003, le compte courant de la SCI Chaulag intègre son résultat.
- Les rétrocessions dues aux amicales au titre de 2004 sont imputées en compte courant (voir aussi note 8).

Note 3 : PRODUITS À RECEVOIR

	2004	2003
Divers	0	5 748
Cotisations	4 700	6 631
	4 700	12 379

Note 4 : AUTRES CRÉANCES

	2004	2003
État	12 166	
Acomptes fournisseurs	7 719	
	19 885	0

- IA ayant réalisé une opération fiscalisée en 2003, a dû verser des acomptes IS pour 2004 qui seront remboursés.

Note 5 : CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	2004	2003
Divers	5 378	899
Net answer	2 600	0
Congrès juin n+1		7 647
	7 978	8 546

- En 2004 les acomptes versés pour le Congrès 2005 figurent en acomptes Fournisseurs.

Notes

Principaux postes du passif

Note 6 : PROVISION POUR CHARGES

	2004	2003
IFC	7 975	
Cahier règles professionnelles		15 000
Bulletins	28 600	41 025
	36 575	56 025

- Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées pour la première fois en 2004.
- Le cahier des règles professionnelles a été édité en 2004.
- La provision BFA au 31 décembre 2004 est destinée à couvrir les frais d'édition à venir de deux numéros.

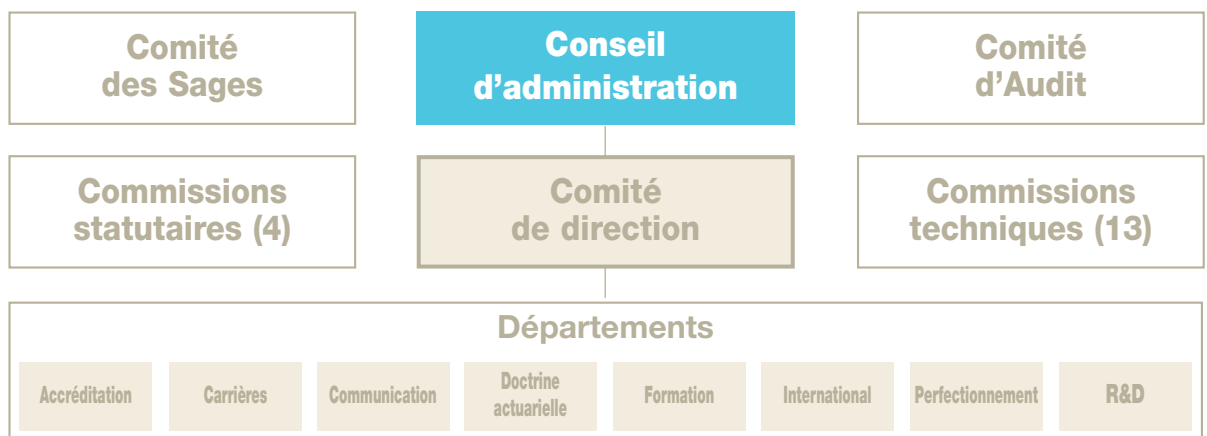
Note 7 : AUTRES DETTES À COURT TERME

	2004	2003
Compte courant CEA	55 063	45 087
Dettes fiscales et sociales	30 311	79 222
Frais d'imprimerie bulletins (charges à payer)		13 675
Fournisseurs		24 221
Solde cotisation exceptionnelle AAP		32 000
Compte courant AAP	16 575	15 510
Compte courant ISFA	7 665	5 450
Compte courant A2B/Euria	1 800	1 961
Compte courant SACEI	8 166	
Divers (charges à payer)	19 180	33 341
	162 981	226 246

- Les dettes fiscales et sociales comprenaient en 2003, l'impôt sur les sociétés et la TVA sur l'opération CPA.



Organisation DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES



Administration, Direction et Contrôle

Conseil d'administration

<i>Président</i>	Véronique LAMBLÉ
<i>Vice-président</i>	Jean BERTHON
<i>Secrétaire général</i>	Alkis TSIMARATOS
<i>Trésorier</i>	Thomas BÉHAR
<i>Administrateurs</i>	Jean-Luc BESSON
	Daniel BLANCHARD
	Emmanuel DUBREUIL
	Norbert GAUTRON
	Marie-Thérèse LANCE
	Amélie MOURENS
	Hélène N'DIAYE
	Michel PIERMAY
	Charles VINCENSINI

Comité de direction

<i>Président</i>	Véronique LAMBLÉ
<i>Membres</i>	Thomas BÉHAR
	Jean BERTHON
	Arthur CHARPENTIER
	Pierre MATHOULIN
	Thierry POINCELIN
	Alkis TSIMARATOS
<i>Secrétaire</i>	Éliane ROULAND

Comité des Sages

Jean ARVIS
Hans BUHLMANN
Daniel DEGUEN
Jean PICOT

Comité d'Audit

Brigitte ECARY
Philippe GOUBEAULT
Yann QUERE
Raphaël RIMELIN

Jury

Pierre ARNAL
Jean-Luc AURE
Paul BRAILLARD
Emmanuel BUCHARD
Olivier CABRIGNAC
Jacques CHEVALIER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT
Arnaud COHEN
Gérard CROSET
Jean-Pierre DIAZ
Brigitte DUBUS-THIRKELL
Estelle EYBALIN-CARNET

Jean-Michel EYRAUD
Christian FETTIG
Nicolas FRIEDRICH
Michel FROMENTEAU
Arnaud GERNATH
Hervé LE BORGNE
Xavier LE MINOR
Charles LEVI
Pierre MATHOULIN
Stéphane MENART
Sylvain MERLUS
Sophie MICHON

Jean-Marie NESSI
Pierre-Alain PATARD
Olivier PEQUEUX
Florent PERNOUD
Patrick PERRET
Pierre PETAUTON
Marc PHAM TRONG
Florence PICARD
Frédéric PLANCHET
Marc WISZNIAK
Zhou ZHIQIANG

Départements

Le comité de direction réunit les directeurs des départements

Département **Accréditation**

Directeur : Thomas Behar

Dans le cadre du département Accréditation, l'Institut des Actuares :

- décerne les titres de membre associé et de membre qualifié de l'Institut des Actuares,
- agréé les Actuares pour la certification des tables de mortalité et des lois de maintien en incapacité de travail et en invalidité,

- tient et diffuse le tableau unique des Actuares.

Pour mener à bien ses missions, le département Accréditation s'appuie sur la Commission de qualification et la Commission d'agrément.

Département **Carrières**

Directeur : Marie-Christine Brassier-Cheymol

Ce département a pour mission de coordonner les actions en matière de gestion des carrières.

Il dispose aujourd'hui d'un espace réservé sur le site Internet et d'une rubrique « recruteur » où les employeurs ont un espace réservé.

Département **Communication**

Directeur : Alkis Tsimaratos

Ce département est chargé :

- de la communication interne aux membres,
- de la communication presse initiée en 2005.

Il est en charge des supports de communications suivants :

- Le site Internet, renouvelé en 2005 dans sa forme et son contenu,
- Les ACTUs, avec environ 130 envois par an,

- La publication « L'Écho des Actuares », nouvelle publication (2005) sur l'actualité du mouvement actuariel et l'activité de l'Institut,

- L'Année Actuarielle, bilan du mouvement actuariel pour l'année écoulée avec depuis 2005 publication des comptes de l'Institut des Actuares,

- Le Cahier des Règles Professionnelles, nouvelle publication (2005).

Département **Doctrine Actuarielle**

Directeur : Thierry Poincelin

Dans le cadre du département Doctrine Actuarielle, l'Institut des Actuares :

- coordonne les travaux des comités techniques,
- participe au Groupe Consultatif actuariel européen et à l'Association Actuarielle Internationale,
- répond aux demandes et constitue des groupes de travail,
- recueille, harmonise les avis et recommandations dans le domaine technique.

Pour mener à bien ses missions, le département Doctrine actuarielle s'appuie sur toutes les commissions techniques.

Un comité de pilotage, composé de tous les animateurs des commissions et groupes de travail se réunit à intervalles réguliers afin de faire le point des différents travaux.

Département **Formation**

Directeur en cours de renouvellement

Dans le cadre du département Formation, l'Institut des Actuaire :

- contrôle la conformité des formations d'Actuaire aux normes internationales (AAI),
- reconnaît les formations d'Actuaire,

- coordonne et s'assure des moyens mis en œuvre par les formations.

Pour mener à bien ses missions, le département Formation s'appuie sur la Commission scientifique et le Jury.

Département **International**

Directeur : Jean Berthon

Ce département organise la représentation de la profession à l'étranger, coopère avec leurs autorités et organismes professionnels, participe aux échanges internationaux.

Il développe aussi la reconnaissance des

membres de l'Institut des Actuaire par les autres associations d'Actuaire à l'étranger.

Le département International s'appuie sur des représentants et correspondants permanents ainsi que sur des chargés de missions.

Département **Perfectionnement**

Directeur en cours de renouvellement

Dans le cadre du département Perfectionnement, l'Institut des Actuaire :

- arrête et encourage la formation au niveau du perfectionnement des Actuaire,
- dirige les programmes de perfectionnement,
- organise les moyens mis en œuvre pour le perfectionnement.

Pour mener à bien ses missions, le département Perfectionnement s'appuie sur le CPA (Centre de Perfectionnement des Actuaire) qui organise : séminaires, summer school, et actions de perfectionnement.

Département **R&D**

Directeur : Arthur Charpentier

Dans le cadre du département Recherche et développement, l'Institut des Actuaire :

- encourage et accompagne les travaux de recherche en vue des congrès et colloques,
- publie le Bulletin Français d'Actuariat,
- met en place une bibliothèque scientifique et professionnelle.

Pour mener à bien ses missions, le département Recherche et développement s'appuie sur les stagiaires de fin d'études, les formations d'Actuaire, les laboratoires de recherche et les colloques scientifiques.

Commissions statutaires

Commission scientifique

Michel LAPARRA, *Président*
Arthur CHARPENTIER
Jacques CHEVALIER
Arnaud CLEMENT-GRANDCOURT
Christophe EBERLE
Christophe GUILLERMARD
Michel FROMENTEAU
Elyes JOUINI
Daniel SERANT

Commission de qualification

Humbert de FRESNOYE, *Président*
Philippe BERQUIN
Yannick BONNET
Jean-François CHADELAT
Brigitte DUBUS-THIRKELL
Jean-Michel EYRAUD
Xavier LE MINOR
Michel LUCAS
Gérard MENEROUD
Jean-Marie NESSI
Christian PRINCE
Jacques SZMARAGD

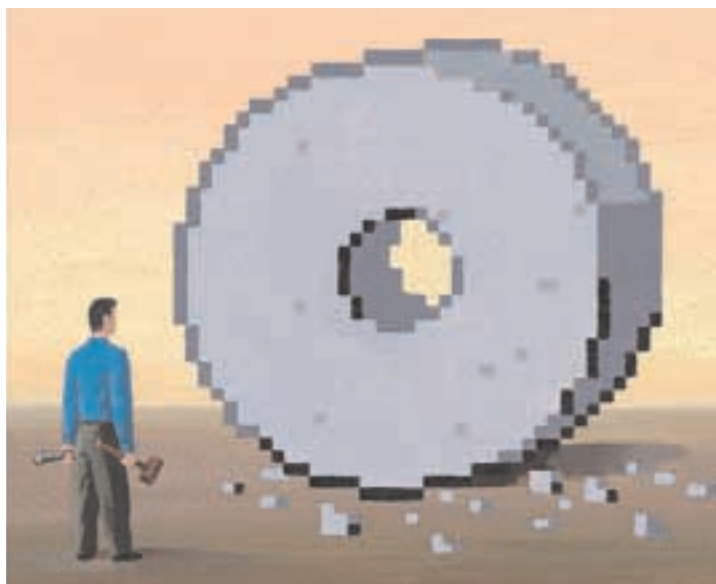
Commission d'agrément

COMMISSION D'AGRÈMENT DES ACTUAIRES HABILITÉS À CERTIFIER LES TABLES DE MORTALITÉ ET LES LOIS DE MAINTIEN EN INCAPACITÉ DE TRAVAIL ET EN INVALIDITÉ.

Thierry POINCELIN, *Président*
Éric BERTHOUX
Daniel BLANCHARD
Édouard de BONNAFOS
Hervé BOUCLIER
Théodore CORFIAS
Yves COUTURIER
Jean-Pierre DIAZ
Bruno FELIX

Georges GEFFROY
Christian GOMMES
Philippe GOUBEAULT
Jean-Paul LACAM
Gilles MARET
Pierre MASCOMERE
Sophie MICHON
Laure OLIÉ
Bernard PARIS

Christian PARTRAT
Patrick PICARD
Daniel SERANT
Jules SITBON
Gilles THIVANT
Dominique Alain TURCO
Martine VAREILLES
Joseph WAJNSZTOK



Commission de déontologie

Jean BERTHON, *Président*
Philippe BERQUIN
Jean-François CHADELAT
Pierre LACOSTE
Jérôme NEBOUT

Commissions techniques

Département Doctrine Actuarielle
Président : Thierry Poincelin

Ce département coordonne les travaux des commissions de l'Institut des Actuaire. Il propose la création de nouvelles commissions en fonction des sujets d'actualité.

Liste des commissions

COMMISSION	PRÉSIDENT
Commission actif-passif	Martial Lasfargues
Commission banque et finances	François Bonnin
Commission comptable	Charles Vincensini
Commission dommages	Arthur Charpentier
Commission IAS 19	Denis Campana
Commission indices de référence de marché	Pierre Mathoulin
Commission modélisation	Christiaan Weijling Jean-Paul Bouquin
Commission réassurance	Laurent Montador
Commission retraite	Alain Martini
Commission santé	André Wencker
Commission solvabilité	Christiaan Weijling
Commission tables de mortalité	Guillaume Leroy

Commission **actif-passif**

Président : Martial Lasfargues

Son objectif est de traiter des différents aspects de l'actif-passif. Ce sujet a été décomposé en parties portant sur la simulation des marchés financiers (obligations et inflation, actions, immobilier, produits dérivés) le comportement des clients (rachats, arbitrage, chiffre d'affaires), celui

des assureurs (stratégies d'investissement, de vente et de revalorisation), enfin, l'analyse des résultats.

Elle a publié un texte sur l'approche stochastique en actif-passif ainsi que des recommandations sur l'état C6bis.

Commission **banque et finances**

Président : François Bonnin

La commission a lancé les deux chantiers suivants :

- création d'un groupe de travail sur les CDO, dont le but est de réaliser une présentation sur le sujet à la commission finance dans un premier temps, et aux autres membres de l'institut dans le cas où il y aurait une demande dans ce sens. Nous aborderons le sujet sous

le double aspect des risques liés au produit d'une part et au marché d'autre part ;

- création d'un groupe de travail sur les mandats de gestion institutionnelle, l'objectif est de définir un recueil de bonnes pratiques. Ce travail se fera en liaison avec la commission modélisation (groupe solvabilité).

Commission **comptable**

Président : Charles Vincensini

Son objectif est de mener des réflexions et des recherches comptables à l'usage des Actuaires sur les sujets d'actualité. Elles débouchent sur des analyses et des clarifications exposées dans le compte-rendu de chaque réunion et le cas échéant, sur la préparation de recommandations.

En septembre 2004 l'Institut des Actuaires a décidé de promouvoir des normes professionnelles pour les actuaires français.

La Commission Comptable s'est attachée à répondre aux Exposés-Sondages publiés par l'Association Actuarielle Internationale relatifs aux projets de normes professionnelles actuarielles dans le cadre des IFRS.

La Commission qui compte une vingtaine de membres actifs s'est réunie à neuf reprises depuis octobre 2004 et a fait part de ses analyses et commentaires à l'AAI sur les sept projets de norme suivants :

- « Actuarial practice when providing professional services to reporting entities concerning financial reporting of insurance contracts, financial instruments, and services contracts under IFRS » ;

- « Measurement of investment contracts and service contracts under IFRS » ;

- « Current estimates » ;

- « Classification of contracts issued by insurers under IFRS » ;

- « Changes in accounting policy under IFRS » ;

- « Recognition and measurement of contracts with Discretionary Participation Features » ;

- « Liability Adequacy Testing, testing for recoverability of Deferred transaction cost assets, and testing for onerous service contracts ».

Les réponses adressées à l'AAI sont publiées sur leur site Internet permettant ainsi une large diffusion de l'opinion des actuaires français.

La Commission comptable s'est aussi attachée

à commenter l'actualité comptable nationale. Les interprétations et les clarifications apportées sont exposées dans les comptes-rendus adressés à l'ensemble des membres de l'Institut des Actuaire.

Dans les prochains mois, la Commission

Comptable doit poursuivre l'examen des prochains Exposés-Sondages de l'AAI qui donnent la vision des actuaires sur les normes IFRS. Elle étudiera la transposition de ces normes dans le contexte français et fera part de ses commentaires et suggestions à la Présidente de l'IA.

Commission dommages

Président : Arthur Charpentier

La commission a poursuivi ses travaux sur la DFA (Dynamic Financial Analysis) en particulier la modélisation de la sinistralité dans les modèles DFA.

L'Institut des Actuaire a mis en ligne le docu-

ment issu de ces travaux et qui a été présenté lors de la Commission Dommages du mardi 1^{er} mars 2005. Il s'agit d'une présentation technique sur le fonctionnement du régime Catastrophes Naturelles.

Commission IAS 19

Président : Denis Campana

L'arrivée de la norme IAS/IFRS 19 rend obligatoire la reconnaissance dans les comptes des entreprises des engagements sociaux liés aux régimes de retraite (et assimilés) à prestations définies. Elle limite le choix des méthodes et hypothèses utilisées pour calculer : la dette actuarielle, la charge annuelle à comptabiliser, la provision à constater au bilan. Elle implique donc une homogénéisation dans l'utilisation des

taux d'actualisation retenus, tables de mortalité, principes d'évaluation des actifs de couverture des régimes, hypothèses de rendement des actifs de couverture des régimes et modalités de lissage et d'amortissement des écarts actuarielles.

Cette commission établit les modalités de cette harmonisation sur le plan actuariel.

Commission indices et références de marché

Président : Pierre Mathoulin

Cette commission publie les indices destinés aux calculs du test d'exigibilité (état C6bis).

Ces indices sont publiés au début de chaque trimestre.

Commission modélisation

Présidents : Christiaan Weijling/Jean-Paul Bouquin

La commission est organisée en sous groupes de travail portant sur

- des domaines définis :
 - la retraite,
 - la santé,
 - l'épargne,
 - les assurances dommages ;

- des domaines transversaux :
 - la solvabilité,
 - la gestion actif-passif,
 - la comptabilité.

Un comité de pilotage assure la cohérence de l'ensemble. Jean-Paul Bouquin assure la liaison avec le CEIOPS.

Commission réassurance

Président : Laurent Montador

La commission réassurance traite de sujets relatifs la réassurance ou non-vie, traditionnelle ou alternative.

Commission retraite

Président : Alain Martini

Étudie les régimes relevant de la branche 26 et les questions relatives aux transferts individuel et collectif.

Au cours de l'année 2004, les membres de la Commission ont participé aux travaux transversaux sur le rapport actuariel du PERP et sur la question de l'agrément des Actuaire habilités à l'établir.

La Commission a étudié le projet de texte de loi relatif à la transposition de la directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle (IRP) et a participé à la réunion

organisée par Bercy en la matière. Dans les mois qui viennent les membres de la commission seront invités à travailler sur les projets de décrets d'application.

La commission abordera la question de la modélisation des opérations de retraite, d'une part dans le cadre de la participation de l'Institut aux travaux sur Solvency II et d'autre part pour répondre à la problématique de l'article 116 de la Loi Fillon qui impose, d'ici le 31/12/2008, le transfert des engagements de retraite des IRS vers des structures d'assurance.

Commission santé

Directeur : André Wencker

Dans le contexte actuel d'évolutions techniques et de projets de réforme de l'assurance maladie et de l'assurance santé complémentaire, les

Actuaire réfléchissent à leurs méthodes de travail dans ce secteur spécifique de l'assurance.

Commission solvabilité

Président : Christiaan Weijling

Cette commission formule des avis sur les préconisations venant l'AAI et de Bruxelles, le cadre général de la Solvabilité des assureurs

et les éléments de calcul de la Marge de Solvabilité.

Commission tables de mortalité

Président : Guillaume Leroy

Cette commission a été créée à la suite d'une demande du Trésor de revoir les tables de mortalité réglementaires.

L'Institut a été associé aux travaux de place comprenant le Trésor, la CCAMIP, la FFSA, le GEMA.

Vie administrative

Réunions du conseil d'administration

Depuis le 30 juin 2004, le nouveau conseil composé s'est réuni une fois par mois :

- taux moyen d'administrateurs présents : 75 %,
- représentativité moyenne aux votes par le biais des pouvoirs : 90 %.

Le principe de fonctionnement a toujours été le dialogue, la recherche de consensus et enfin le vote en l'absence de consensus.

La plus grande partie des décisions courantes ont été adoptées de façon collégiale. Par ailleurs, 30 résolutions ont fait l'objet d'un vote :

- 70 % ont été approuvées à l'unanimité,
- 3 résolutions ont été adoptées avec plus de 2/3 des voix.

Aucune décision n'a nécessité le recours à la prépondérance du vote du Président du Conseil.

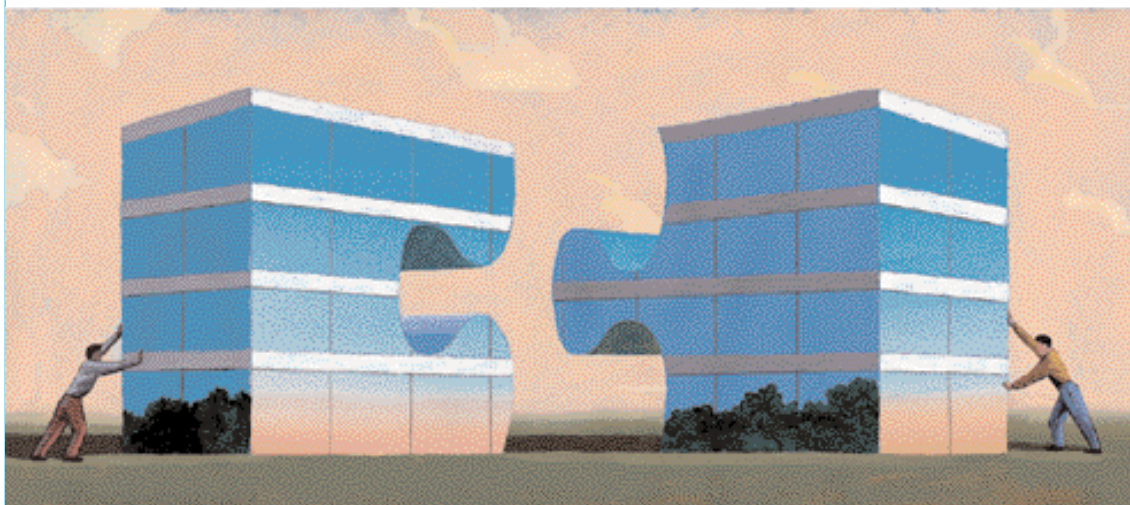
Transparence et information

Tous les procès verbaux des conseils, documents annexes ainsi que les ordres du jour se trouvent sur le site de l'Institut à la rubrique Conseil d'administration. Il en est de même de tous les documents importants de la vie de l'Institut :

- statuts, règlement intérieur, code de déontologie ;
- consultation des membres sur les modifications statutaires et les deux accords CEA.

Par ailleurs une réunion d'information et d'échange avec le bureau a été organisée au mois de mai pour aborder les thèmes souhaités par les membres présents.

Des communiqués réguliers « ACTU » sont adressés à tous les membres pour suivre les événements de l'Institut. Pas moins de 115 communiqués ont été envoyés depuis juin 2004.





Formations **D'ACTUAIRES**

Le titre d'Actuaire a d'abord été décerné, à compter de 1891 et jusqu'en 2001, par l'Institut des Actuaire Français, aux candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen direct. À compter de 1930, le premier diplôme universitaire d'Actuaire a été délivré par l'ISFA (Université de Lyon).

L'Institut des Actuaire Français s'est ensuite ouvert à des formations extérieures (ISUP en 1962, CNAM en 1965, CEA en 1969, ENSAE en 1985, ESSEC en 1990, Collège des Ingénieurs en 1991, Dauphine en 2001).

L'Université Louis Pasteur de Strasbourg a créé une formation d'Actuaire en 1984.

L'Euro-Institut d'Actuariat de Brest a ouvert une formation d'Actuaire en 1989.

Aujourd'hui dix formations ouvrent droit à l'admission à l'Institut des Actuaire, qui se répartissent en : 5 universités, 2 grandes écoles, 3 formations continues.

1- LES UNIVERSITÉS

ISFA (Lyon)

Institut de Science Financière et d'Assurances
Université Claude Bernard (Lyon 1)



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1930
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
Diplôme d'Actuaire de l'Université de Lyon
- 3. Positionnement**
Formation de spécialistes possédant les connaissances théoriques et pratiques d'ordre mathématique, économique et juridique pour proposer des modèles de gestion des risques financiers et d'assurances.
- 4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
30
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours, en 1^{re} année, pour les étudiants ayant suivi les enseignements des classes préparatoires (Maths Spé, HEC, K.S, Bio Spé) ou du 1^{er} cycle scientifique (DEUG à dominante mathématique).
 - Sur titres, en 1^{re} année pour les titulaires d'une licence scientifique ou d'un diplôme équivalent, et en 1^{re} année ou 2^e année (selon dossier) pour les titulaires d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme équivalent.
 - Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Jean-Claude AUGROS

8. Coordonnées

ISFA
Domaine scientifique de Gerland
50, avenue Tony Garnier
69366 LYON Cedex 07
Tél. : +33 (0)4 37 28 74 74
Fax : +33 (0)4 37 28 74 01
E-mail :
secretariat.isfa@univ-lyon.fr
Web : <http://isfa.univ-lyon1.fr>

ISUP (Paris)

Institut de Statistiques de l'Université de Paris
Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1962
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
Diplôme de Statisticien mention Actuariat
- 3. Positionnement**
La plus ancienne formation de statistique de France délivre un enseignement de haut niveau tant théorique qu'appliqué dans les domaines relevant de la statistique : actuariat, bio-statistique, industries et services.
- 4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
20
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans avec une spécialisation « actuariat » en 2^e et 3^e année.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours, en première année, à partir d'un niveau bac + 2 scientifique (classes préparatoires ou DEUG).
 - Sur titres, en 1^{re} ou 2^e année, avec une licence ou une maîtrise de mathématiques.
 - Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Pierre LOTI-VIAUD

8. Coordonnées

ISUP
Maison de la Pédagogie
4 place Jussieu
75252 PARIS CEDEX 05
Tél. : +33 (0)1 44 27 70 49
Fax : +33 (0)1 44 27 70 50
E-mail : isup@fr.st
Web : <http://isup.cicrp.jussieu.fr>

1- LES UNIVERSITÉS (SUITE)

ULP (Strasbourg)

Université Louis Pasteur
UFR Mathématique et Informatique



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1984
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire**
Magistère d'Actuariat
- 3. Positionnement**
Université à vocation européenne. Formation centrée sur une approche concrète des aspects internationaux de l'assurance et de la finance.
- 4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an**
15
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours pour les étudiants diplômés du 1^{er} cycle ou équivalent et les élèves des classes préparatoires.
 - Période d'admission : JUIN/JUILLET.

7. Responsable

Karl-Theodor EISELE

8. Coordonnées

Université Louis Pasteur
Faculté des Sciences
Économiques et de Gestion
61 avenue de la Forêt Noire
67085 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 90 24 20 52
Fax : +33 (0)3 90 24 21 07
E-mail :
actuariat@adm-ulp.u-strasbg.fr
Web : <http://actuariat.u-strasbg.fr>

EURIA (Brest)

Euro-Institut d'Actuariat Jean Dieudonné
Université de Bretagne Occidentale



- 1. Date de création de la formation d'Actuaire**
1989
- 2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire**
Master d'Actuariat
- 3. Positionnement**
Institut universitaire autonome centré sur la formation à la finance et à la recherche intéressant l'économie régionale européenne.
- 4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an**
15
- 5. Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans.
- 6. Conditions d'admission**
 - Sur concours pour les étudiants de niveau bac +2 (Maths Spé, DEUG, MIAS ou MASS).
 - Sur titres pour l'entrée directe en 3^e année pour les titulaires d'une maîtrise de mathématiques ou d'un diplôme équivalent.
 - Période d'admission : JUIN.

7. Responsable

Hervé LE BORGNE

8. Coordonnées

EURIA
Université de Bretagne
Occidentale
6 avenue Le Gorgeu
CS 93837
29285 BREST CEDEX 3
Tél. : +33 (0)2 98 01 66 55
Fax : +33 (0)2 98 01 66 55
E-mail :
herve.leborgne@univ-brest.fr
Web : <http://www.euria.infini.fr>

DAUPHINE (Paris)

Université Paris Dauphine
UFR Mathématiques de la Décision



1. **Date de création de la formation d'Actuaire**
2001
2. **Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
DESS d'Actuariat
3. **Positionnement**
Université pluridisciplinaire, centrée sur les sciences de l'organisation et de la décision.
4. **Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
10
5. **Organisation des études**
La durée totale des enseignements représente 350 heures.
6. **Conditions d'admission**
 - Sur titres pour les titulaires des licence et maîtrise MASS de l'université Paris Dauphine.
 - Période d'admission : MAI/JUIN.

7. Responsable

Christian HESS

8. Coordonnées

Université Paris Dauphine
UFR Mathématiques de la Décision
Place Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16
Tél. : +33 (0)1 44 05 41 57
Fax : +33 (0)1 44 05 40 36
E-mail :
patricia.dessans@dauphine.fr
Web : <http://www.dauphine.fr/ufm>

2. LES GRANDES ÉCOLES**ENSAE (Paris)**

École Nationale de la Statistique
et de l'Administration Économique



1. **Date de création de la formation d'Actuaire**
1985
2. **Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires**
Diplôme de Statisticien Économiste
3. **Positionnement**
Grande école d'enseignement supérieur de l'INSEE qui, par une formation générale économique et statistique, forme des cadres d'entreprises ou organismes privés ou publics et des fonctionnaires du corps des administrateurs de l'INSEE.
4. **Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an**
25
5. **Organisation des études**
L'enseignement dure 3 ans avec une voie d'approfondissement « Finance et Actuariat » en 3^e année.
6. **Conditions d'admission**
 - Sur concours, à partir d'une école préparatoire Maths Spé ou prépa HEC.
 - Sur titres, pour les titulaires d'un niveau bac + 4 scientifique ou économique ou d'un diplôme d'ingénieur (Polytechnique entre autres) pour la 2^e année.
 - Période d'admission : AVRIL/MAI.

7. Responsable

Alain TROGNON

8. Coordonnées

ENSAE
3 avenue Pierre Larousse
92245 MALAKOFF CEDEX
Tél. : +33 (0)1 41 17 65 25
Fax : +33 (0)1 41 17 38 52
E-mail : info@ensae.fr
Web : <http://www.ensae.fr>

ESSEC (Cergy-Pontoise)

École Supérieure
des Sciences Économiques et Commerciales



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1990

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

MBA de l'ESSEC

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur centré sur un enseignement de haut niveau du management.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

Les études se répartissent sur trois à quatre ans et se composent de cours et d'une expérience professionnelle d'au moins 18 mois ainsi que d'une expérience internationale.

La formation en alternance (apprentissage) est possible.

6. Conditions d'admission

- Sur concours, en 1^{re} année, à l'issue des classes préparatoires.
- Sur titres, directement en période de MBA, pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Période d'admission : MAI/JUILLET.

7. Responsable

Jean-Pierre INDJEHAGOPIAN

8. Coordonnées

ESSEC
Avenue Bernard Hirsch
BP 105
95021 CERGY PONTOISE CEDEX
Tél. : +33 (0)1 34 43 30 00
Fax : +33 (0)1 34 43 30 01
E-mail : indigo@essec.fr
Web : <http://www.essec.fr>

3. LES FORMATIONS CONTINUES

CNAM (Paris)

Conservatoire National des Arts et Métiers



1. Date de création de la formation d'Actuaire

1965

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaire

Diplôme d'Études Supérieures Économiques - mention Actuariat

3. Positionnement

Établissement d'enseignement supérieur connu pour ses enseignements ouverts sans condition de diplôme à toute personne engagée dans la vie professionnelle.

Les formations s'adressent à tous ceux qui recherchent une qualification ou un perfectionnement.

4. Nombre moyen d'Actuaire diplômés par an

< 5

5. Organisation des études

L'enseignement est organisé en dehors du temps de travail.
Le DESE s'obtient par capitalisation d'unités de valeur ou équivalences.

6. Conditions d'admission

- Pas de sélection à l'entrée, équivalences accordées en premier et deuxième cycle sur dossiers, puis examen probatoire pour accéder au troisième cycle avec nécessité de 4 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : SEPTEMBRE.

7. Responsable

Michel FROMENTEAU

8. Coordonnées

Conservatoire National des Arts
et Métiers
Chaire d'Assurance
2 rue Conté
75003 PARIS
Tél : +33 (0)1 40 27 21 02
E-mail : denonfou@cnam.fr
Web : <http://www.cnam.fr>

CEA (Paris)

Centre d'Études Actuarielles



1. Date de création de la formation d'Actuaire
1969

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires
Diplôme d'Actuaire du CEA

3. Positionnement

Centre de formation continue s'adressant à de jeunes cadres supérieurs, exclusivement consacré à la formation professionnelle des Actuaires.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an
25

5. Organisation des études

L'enseignement, délivré à temps partiel à raison de deux jours et demi par mois, dure 2 ans. Il est complété par la rédaction d'un mémoire portant sur un sujet d'actuariat et soutenu dans le courant de la 3^e année.

6. Conditions d'admission

- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme scientifique de niveau bac + 5 (3^e cycle) ou grandes écoles, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.
- Période d'admission : SEPTEMBRE/OCTOBRE.

7. Responsable

Jean BERTHON

8. Coordonnées

CEA
4 rue Chauveau Lagarde
75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 51 72 72
Fax : +33 (0)1 44 51 72 73
E-mail :
jeanberthon@compuserve.com

Collège des Ingénieurs (Paris)

COLLÈGE DES INGÉNIEURS

1. Date de création de la formation d'Actuaire
1991

2. Diplôme reconnu par l'Institut des Actuaires
MBA du Collège des Ingénieurs

3. Positionnement

Formation en alternance centrée sur le management s'adressant exclusivement à des ingénieurs de haut niveau ou équivalent.

4. Nombre moyen d'Actuaires diplômés par an
< 5

5. Organisation des études

Formation en alternance : 16 semaines de cours, 25 semaines de formation en entreprise.

6. Conditions d'admission

- Sur titres, pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un doctorat scientifique.
- Période d'admission : JUIN.

7. Responsable

Marc PHAM-TRONG

8. Coordonnées

Collège des Ingénieurs
49 rue de l'Université
75007 PARIS
Tél. : +33(0)1 49 54 72 60
Fax : +33(0)1 49 54 72 68
E-mail : amotte@cdi.fr
Web : <http://www.cdi.fr>



Tableau des **ACTUAIRES**

L'admission comme actuair e associ  est prononc e par le Conseil d'administration de l'Institut. La qualification est du ressort de la Commission de qualification. L'agr gation est examin e en premier lieu par la Commission scientifique.

L'ann e actuarielle publie chaque ann e le Tableau des Actuaires. Ce tableau est mis r guli rement   jour sur le site Internet www.institutdesactuaires.com

L'Institut des Actuaires se compose de quatre cat gories de membres :

- **52 membres d'honneur,**
- **25 actuaires agr g s,**
- **1 524 actuaires qualifi s,**
- **535 actuaires associ s.**

Les différentes catégories de membres de l'Institut des Actuaires

DIPLÔME

L'étudiant suit l'une des **10 formations d'Actuaire reconnues** par l'Institut des Actuaires. L'obtention du diplôme nécessite la soutenance d'un **mémoire d'actuariat** devant un jury comprenant au moins un membre du jury officiel de l'Institut des Actuaires.



ADMISSION À L'INSTITUT DES ACTUAIRES

L'Actuaire diplômé demande son admission, qui est prononcée par le Conseil d'administration de l'Institut. L'Actuaire est alors **membre associé** de l'Institut.



DÉSIGNATION D'UN ACTUAIRE RÉFÉRENT

L'Actuaire propose un Actuaire référent (par exemple son supérieur hiérarchique dans son entreprise) qui suivra ses premières années d'expérience professionnelle. La commission de qualification de l'Institut des Actuaires valide le choix de l'Actuaire référent.



QUALIFICATION

Après 3 années au moins d'expérience professionnelle continue, l'Actuaire demande sa qualification, qui est prononcée par la commission de qualification de l'Institut au vu d'un rapport rédigé par l'Actuaire référent. Ce rapport met en avant les qualités techniques et morales de l'Actuaire et apprécie son respect du Code de déontologie et des recommandations et normes édictées par l'Institut. L'Actuaire est alors **membre qualifié** de l'Institut.



ADHÉSION À UNE ASSOCIATION AMICALE

L'Actuaire adhère à une amicale, selon sa formation d'origine :

- Association des Actuaires ISFA ;
- Union Strasbourgeoise des Actuaires ;
- Association des Actuaires de Bretagne ;
- Amicale des Actuaires de Paris.

LES MEMBRES AGRÉGÉS

Les membres agrégés sont des Actuaires qui ont réalisé des travaux scientifiques d'un intérêt particulier dans le domaine des sciences actuarielles et satisfait aux conditions complémentaires fixées par la Commission scientifique de l'Institut des Actuaires. Le titre de **membre agrégé** est décerné par le Conseil d'administration de l'Institut.

LES MEMBRES D'HONNEUR

Les **membres d'honneur** sont des personnalités ayant rendu des services signalés à l'Institut ou à la profession d'Actuaire. Ils sont nommés par l'assemblée générale de l'Institut des Actuaires.

Tableau d'Honneur 2005

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

JEAN LAMSON
CLAUDE BEBEAR
JEAN BERTHON

MEMBRES D'HONNEUR

MICHEL ALBERT	1986	BERNARD CHENOT	1968	JACQUES-HENRI GOUGENHEIM	1976	DIDIER PFEIFFER	1991
JEAN ARVIS	1988	MICHELE COHEN	1994	PAUL HECQUET	1974	JEAN PICOT	1968
JEAN-LUC AURE	1998	DAVID DAUTRESME	1990	ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI	1995	HENRI PLISSON	1974
BERTRAND BALARESQUE	1976	JEAN-PIERRE DAVANT	1997	BENOÎT JOLIVET	1988	ANDRÉ PORTE	1950
SERGE BARTHELEMY	1983	GÉRARD DE LA MARTINIÈRE	2005	DENIS KESSLER	2002	JACQUELINE PRADEL-CHIAPPONE	1994
JEAN-PIERRE BEGON-LOURS	1992	LUCIEN DOUROUX	1995	JACQUES LEFEVRE	1972	JEAN-PHILIPPE THIERRY	1994
JEAN-LOUIS BELLANDO	1981	PIERRE ESTEVA	1978	JACQUES MAIRESSE	1985	GILBERT THIRY	1983
GEORGES BOUQUET	1957	DUNCAN FERGUSON	1998	EDMOND MALINVAUD	1977	MICHEL THOVERT	1990
HANS BUEHLMANN	2003	JACQUES FRIEDMAN	1995	MICHEL MARCHAL	1981	ALAIN TROGNON	1987
HERVÉ CACHIN	1982	MARC GARNIER	1991	PHILIPPE MARCHAT	1979	JACQUES VANDIER	1985
JEAN-MICHEL CHARPIN	1999	HELYETTE GEMAN	1994	YANNICK MOREAU	2003	JEAN-FRANÇOIS VIALA	1994
YVETTE CHASSAGNE	1984	JEAN GEOFFROY	1980	JEAN-PIERRE MORIN	1997	JEAN-PAUL WAUTERS	1982
		ORIO GIARINI	1988	MICHEL PEBEREAU	2005		
		GEORGES GIOGETTI	1979	JEAN PEYRELEVADE	1990		

Tableau des Actuaire 2005

Arrêté au 31 août 2005

ACTUAIRES AGRÉGÉS

JACQUES AMZALLAG	1986 (1972)	DANIEL BLANCHARD	1994 (1975)	JEAN LAMSON	1951 (1943)	MICHEL PIERMAY	1989 (1982)
RENÉ ASTIER	1968 (1961)	PIERRE BONNEAU	1961 (1949)	MICHEL LAPARRA	1986 (1971)	BERNARD POTTIER	1974 (1968)
MAXIME BAREIRE	1992 (1978)	PHILIPPE CAMUS	1981 (1979)	PIERRE LAVERSANNE	1988 (1976)	ANDRÉ-MICHEL THOMAS	1976 (1966)
CLAUDE BEBEAR	1974 (1958)	ARNAUD CLEMENT-GRANDCOURT	1989 (1971)	LIONEL MOREAU	1986 (1959)	JEAN URTASUN	1960 (1942)
GILLES BENEPLANC	2004 (1989)	PAUL DAMIANI	1968 (1956)	JEAN-MARIE NESSI	1987 (1973)	CHRISTIAN WALTER	1990 (1988)
JEAN BERTHON	1989 (1972)	PHILIPPE DONNET	1993 (1988)	CHRISTIAN PARTRAT	1989 (1985)	JACQUES WETZEL	1963 (1960)
		MICHELINE GROUTIN	1987 (1975)	PIERRE PETAUTON	1986 (1973)		
				PATRICK PICARD	1987 (1974)		

ACTUAIRES QUALIFIÉS

A		GEORGES ASSOUD	1948	MARIE-FRANÇOISE BATTINI	1994	MICHEL BERA	1985
ANNE ABDEL-GHANY	1993	JOHAN ATTAL	2002	RICHARD BATTY	2003	GENEVIÈVE BERAUD-GRAVILLON	1990
LAURENCE ABIVEN	1998	JEAN-GABRIEL ATTALI	1994	PHILIPPE BAUDIER	1996	CLAIRE BERCHATSKY	2000
ERWAN ABIVEN	1999	HÉLÈNE AUBINEAU	1989	CHRISTIAN BAUDON	1987	PHILIPPE BERGER	1978
EMMANUEL ACAR	1991	PASCALLE AUCLAIR	1983	SAMUEL BAUDRY	2002	MARC BERGER	2000
ALEXANDRE ADAM	1998	OLIVIER AUDOLI	2000	LAURENCE BAUDUIN	1998	FLORENCE BERGUIN	1992
ESTELLE ADAM	2001	PIERRE AURELLE	1988	AGNÈS BAUER	1993	PATRICK BERGUIN	1993
ARIANE ADAM-GUILLAUME	1990	FLORENCE AURELLE	1988	THOMAS BAUER	1988	PHILIPPE BERNARD	1992
CAROLINE AGNUS	1989	NATHALIE AYARD-CANTET	1996	STANSLAS BAUGE	2003	PHILIPPE BERNARDI	1990
HAMID AGUERBAL	1999	DANIELLE AYRINHAC	1990	FREDÉRIC BAUM	1991	SERGE BERNAT	1989
DOMINIQUE AINOZ	1979	B		CHRISTOPHE BAVIERE	1996	FRÉDÉRIC BERNHEIM	1989
HERVÉ AKOUN	1988	SÉBASTIEN BACHELLIER	2002	LIONEL BAYLOT	2001	DORIS BERNHEIM	1997
FRANÇOISE ALBERT	1943	RÉMI BAETSLE	2002	GUILLAUME BEAUJOUAN	1999	PHILIPPE BERQUIN	1972
PHILIPPE ALBERTINI	1989	GAËLLE BAETZ	1999	PIERRE BEAUMIN	1985	FABIENNE BERREZ	1987
JEAN-GABRIEL ALBIGOT	1998	HUSEYIN BAGCI	1999	JEAN-FRANÇOIS BEAUTEMS	1994	BENOÎT BERROU	2001
JEAN-PIERRE ALDON	1994	BERNARD BAILLEUL	1987	LAURENCE BEAUVOIS	1991	OLIVIER BERRUYER	1998
FRÉDÉRIC ALEXIS	1992	ALEXIS BAILLY	2000	GHISLAIN BEDUNEAU	1979	LAURENT BERTHAUT	1999
JACQUES ALGARRON	1985	ERIC BALANSARD	1992	PATRICK BEHAR	1992	FRANÇOIS BERTHOIX	2001
FRANCK ALLAIRE	1998	PASCALLE BALCON	2001	THOMAS BEHAR	1995	ANNIE BERTHOUX	1980
BERNARD ALTARIBA	1990	PIERRE BALTHAZARD	1994	NABIL BEJAOUJ	1998	ERIC BERTHOUX	1981
JEAN-MARIE ANCELIN	1985	MARC BARAN	1998	OLIVIER BELGUISE	2001	THIERRY BERTHOUBE	1978
CHRISTINE ANDOUART	1993	PIERRE BARBERIS	1965	PIERRE BELHASSEN	1991	HUGUES BERTIN	1998
VOAHIRANA ANDRIAMANANTENA	1994	GUYLAINE BARBEY	1997	THIERRY BELIN	1985	JEAN-PAUL BERTRAND	1983
MONIQUE ANTALIK	1979	HENRI BARBIER	1939	RENÉ BELIN	1950	GUILLAUME BESSALEM	2001
MICHEL ANTALIK	1978	BRIGITTE BARDON	1992	EMERIC BELLANGER	1995	EMMANUEL BESSON	1994
KARIM AOJA	2003	THIERRY BAREAU	1988	CHANTAL BELLARD	1980	JEAN-LUC BESSON	1995
VALÉRIE ARABEYRE	1994	OLIVIER BARRAL	2001	DAVID BELLOC	2000	FRANÇOIS BEUGIN	2000
LOUIS ARMAGNAT	1969	ALEXANDRA BARRAL-NEVERS	2000	SYLVIE BELLON	1997	YANN-HERVÉ BEULZE	1986
PIERRE ARNAL	1992	PHILIPPE BARRET	1993	ALAIN BELMONT	1977	PHILIPPE-ANTOINE BEZAT	2000
MARC ARNAUD	1976	PAULINE BARRIEU	2005	DALILA BEN HADJ HAMIDA	1988	JEAN-LUC BIANCHI	1990
MICHEL ARNOULD	1986	OLIVIER BARTHELEMY	1995	SERGE BENAMRAM	2002	PASCAL BIED-CHARRETTON	1994
ANDRÉ ARRAGO	1976	FRANÇOIS BARTHOLIN	2001	VÉRONIQUE BENE	1996	NATHALIE BIENAIME	1998
JACQUES ARRONDEAU	1975	GILDAS BASLE	1998	TAOUFIK BENJELLOUN	1994	PHILIPPE BIENAIME	1997
		SANDRINE BASSIER	1999	CORINE BENOÎT	2000	GAËLLE BIGUET	2001
		CHRISTIAN BASTARD	1975	LILA BENSALLEM	1999	CLAIRE BILGER	1998
				ERIC BEQUET	1994	ERIC BILLAUD	1987

DANIEL BILLET	1990	PASCALE BROUELLE	1995	MALEK CHELBI	2000	MATTHIEU DARRACQ PARIÉS	1999
DAVID BINET	2002	EVELYNE BRUGERE-TIGNARD	1985	GRÉGORIE CHEMAMA	2001	ISABELLE DARTIGUELONGUE	1993
PIERRE-LOUIS BLANC	1996	ARNAUD BRUN	2001	MARC CHENAIS	2000	EVE DARTIGUES	2001
DENIS BLANC	1992	JEAN-PAUL BRUNEL	1976	PIERRE CHENARD	1999	BÉRTRAND DAUTRESME	1986
MAURICE BLANCHET	1972	AURÉLIE BRUNET	2001	CÉCILE CHENARD	1999	DOMINIQUE DAVIER	1985
CÉLINE BLATTNER	1998	JEAN BRUNET	2001	FLORENCE CHERON	1978	CHRISTIAN DAY	1998
PHILIPPE BLEIN	1989	FRANÇOIS BUAUD	1993	JACQUES CHEVALIER	1986	BÉATRICE DAY	1997
SANDRINE BLIN	1999	FRANÇOIS BUCCHINI	1992	JEAN-PAUL CHEVE	1989	EDOUARD DE BONNAFOS	1980
ANABELLE BLONDEAU	2003	CÉLINE BUFFET	2001	ALAIN CHEVREAU	1975	CHRISTOPHE DE BUTTET	1994
RÉGINALD BLONDEL	1985	LAURENT BUHLMANN	1992	PIERRE CHIDIAC	2002	RÉGIS DE CHAUVERON	1951
JEAN-MARC BLONDIAUX	1989	VAN KHOA BUI	1992	JEAN-PHILIPPE CHOL	1993	FRÉDÉRIC DE COURTOIS	1999
ROBERT BLUM	1974	HERVÉ BURGER	1992	JEAN-CLAUDE CHOLLET	1972	MILDRED DE DECKER	1986
OLIVIER BLUMBERGER	2001	ARNAUD BURGER	1999	PHILIPPE CHOU	1993	PAUL DE FREMINVILLE	1986
EDITH BOCQUAIRE	1976	PHILIPPE BURGER	1994	ISABELLE CHRISTOPHE	1987	HUMBERT DE FRESNOYE	1980
ERIC BODIN	1994	MARCELA BURQ-CERON	1999	HUGUES CHUPIN	1995	ROBERT DE GUIGNE	1992
JEAN-STÉPHANE BODO	1994	JOSCELIN BURRER	1992	CATHERINE CIBOIT	1986	EMMANUEL DE LA BASTILLE	2000
CHRISTOPHE BOEHLER	1994	ALAIN BURTIN	1992	MICHEL CINOTTI	1998	CHRISTIAN DE LA FOATA	1993
NODÈLE BOGUREAU	1993	MURIELLE BUSBIB	1995	CHRISTOPHE CLAUDEL	2000	MARION DE LA RIVIERE	1998
MARC-ANDRÉ BOILLEAU	1977	CÉLINE BUSSIÈRE	2001	HERVÉ CLAUDIN	1993	RÉGIS DE LAROULLIERE	1990
FRANÇOIS BOIT	1997	BENOÎT BUTEL	1996	PATRICK CLAUZEL	1974	ALAIN DE LAVERNETTE	2000
PIERRE BOITHIOT	1993	FERDIA BYRNE	2002	SANDRINE CLEMENT	1996	PATRICK DE MALHERBE	1975
DIDIER BOIZOT	1990			AMÉDÉE CLERMONT TONNERRE	1996	GRÉGOIRE DE MONTCHALIN	1997
SAMUEL BOMONT	2002			PIERRE-FOURIER CLEUVENOT	1966	LAURE DE MONTESQUIEU	1992
JEAN-MARC BONIFACIO	1991	MARIE-FRANCE CABANIS	1999	DENISE CLEUVENOT	1966	JACQUES DE PERETTI	1993
CLÉMENT BONNAMY	2001	OLIVIER CABASSON	1996	CORINNE CLUZEL	1993	JEAN-LUC DE PRIESTER	1984
JACQUES BONNARD	1976	ANNE-LISE CABIOCH	2001	LAURENT COCHET	2000	ALEXIS DE ROZIERES	1998
MARC BONNASSIEUX	1991	OLIVIER CABRIGNAC	2002	LAURENT COCHET	1993	ODILE DE SORAS	1990
CHRISTEL BONNET	1999	EDWIGE CABUT	1991	EMMANUEL CODET	1998	EMILY DE TESSIERES	1998
ÉTIENNE BONNET	1999	MAURICE CADENAT	1954	FLORENT COËURE	1984	ADRIEN DE TESSIERES	1999
YANICK BONNET	1989	ALAIN CADINOT	1990	CHRISTELLE COGNAC	1995	ALEXANDRINE DE VALLOIS	1998
CHRISTINE BONNET	1999	CYRIL CAILLO	1998	LÉONARD COHEN	1993	PIERRE DE VILLENEUVE	1972
FRANÇOIS BONNIN	2003	OLIVIER CALANDREAU	1998	QUITTERIE COHEN	1998	THIBAUD DE VITRY	
ANNE BONTOUX	1996	JULIEN CALLARD	2000	MARC COHEN	1981	D'AVAUCCOURT	1989
DOMINIQUE BOONE	1991	LIONEL CALVEZ	1995	EMMANUELLE COHEN	1998	THIERRY DEBENEIX	1989
PHILIPPE BORDE	1997	DENIS CAMPANA	1980	ARNAUD COHEN	1997	MARIE DEBOOSERE	2002
JEAN PHILIPPE BORDI	2000	LOUIS CAMPION	1973	VALÉRIE COHEN	1999	XAVIER DEBRAS	1987
MOHAMED BOUAYAD AMINE	1991	AGNÈS CANARELLI	1992	PATRICE COHEN	1998	JEAN-FRANÇOIS DEBROIS	1969
PATRICK BOUCCARA	1990	XAVIER CANGARDEL	1993	ALBERT COHEN	1985	BRUNO DECOMBE	1992
RACHID BOUCHAIB	1995	ALEX CAPELLE	1962	BERNARD COLIN	1987	JOËL DECOSSE	1990
MICHAËL BOUCHARD	1998	SYLVAIN CARACO	1998	ALEXANDRE COLLARD	1998	JEAN-PIERRE DECOURCELLE	1994
LUDOVIC BOUCHUT	2001	NADINE CARER-GERARD	1993	OLIVIA COLLET-HIRTH	1997	CONSTANCE DECOURCELLE-PROUST	1997
ALAIN BOUDIER	1984	STÉPHANIE CARIOU	2000	BERNARD COLLIN	1973	JEAN-FRANÇOIS DECROOCQ	1991
CÉLINE BOUE	1999	JULIE CARIOU	2000	NICOLAS COLOZIER	1998	STÉPHANE DEDEYAN	1994
FRANCK BOUGAREL	2002	JEAN-DAVID CARLUS	1996	JEAN-CHRISTOPHE COMBEY	1989	PATRICK DEGIOVANNI	1987
AU BOUGHALEB	1995	IGOR CARNET	1993	JOCELYNE CONAN	1984	TANGUY DEHAPIOT	1990
BÉRTRAND BOUGON	1994	SÉBASTIEN CARON	1996	VINCENT CONFIAC	1997	VALÉRIE DELABRIERE	2000
MARIE-BRIGITTE BOUIS	1998	CLAIRE CARRABIN-MONTAIGU	1984	ODILE CONNAC	1986	ERIC DELAFOSSE	1993
FRÉDÉRIC BOULANGER	1994	JEAN-PHILIPPE CARRASCOSA	1998	XAVIER CONORT	1996	ISABELLE DELANGE-TOURNAIRE	1990
JEAN-FRANÇOIS BOULIER	1996	JÉRÔME CARRÉ	1989	STÉPHANIE COQUILLAUD	1996	ANTOINE DELARUE	1989
FRÉDÉRIC BOULIN	1994	JEAN-FRANÇOIS CARTIER	1998	LAURENCE CORBEL	1993	MICHEL DELATTE	1990
FRÉDÉRIC BOULLIUNG	2000	JEAN CASANOVA	1977	MAX CORCOS	1972	PATRICIA DELAUX-MASSON	1989
YVES BOUQUEROD	1968	CHRISTOPHE CASES	1991	THÉODORE CORFIAS	1970	FRANÇOIS DELAVENNE	1971
LIONEL BOUQUET	2000	JEAN-MARIE CATALA	1982	SYLVAIN CORIAT	2002	PIERRE-MICHEL DELEGLISE	1989
JEAN-PAUL BOUQUIN	1968	CHARLES CAZIER	1994	ARNAUD CORLOUER	1996	CHRISTOPHE DELELIS-FANIAN	1997
OLIVIER BOURDIN	1994	RENAUD CELIE	1992	JEAN-LOUIS CORRE	1991	PHILIPPE DELENE	1997
NICOLAS BOURÉ	1995	CATHERINE CENREAUD	1995	PIERRE CORREGE	1996	PHILIPPE DELERIVE	1991
PHILIPPE BOURGEOIS	1987	DOMINIQUE CEOLIN	1993	CÉLINE COSENZA	2001	MARTINE DELESSE	1987
SYLVIE BOURGEOIS	1976	VINCENT CHABAILLE	2001	JEAN-PIERRE COSSINET	1978	PHILIPPE DELIENNE	1972
MENOUAR BOUTCHICHE	1987	JEAN-FRANÇOIS CHADELAT	1971	SÉBASTIEN COSTE	1996	ISABELLE DELIGNON-BLANCHY	1992
GRÉGORIE BOUTIER	2000	HENRI CHAFFIOTTE	1995	CLAIRE MARIE COSTE-LEPOUTRE	1999	JEAN-LUC DELOMENIE	1992
DAVID BOUTROU	2000	JANE ANAÏD CHAHINIAN	2000	BRUNO COSTES	1989	AURÉLIE DELORME	2002
MARTINE BOUVET	1981	CYRIL CHALIN	1999	DELPHINE COUET	2001	KARINE DELPAS	1994
FRANÇOIS BOUVIER	1997	JEAN-PAUL CHALLET	1974	MAÏSETOU COULIBALY	1998	ERIC DEMERLE	1987
RICHARD BOWMAKER	2000	OLIVIER CHAMBAZ	1991	PRISILLA-ESTELLE COURNEDE	1998	JEAN-CLAUDE DEMERSON	1973
PHILIPPE BOYANCE	1988	PHILIPPE CHAMPIGNEUILLE	1980	FRANÇOIS COUSIN	1974	ERIC DEMOLLI	1990
JEAN-MARC BOYER	1994	PEI-YI CHANG	2000	CHRISTOPHE COUTURIER	1989	NICOLAS DENIS	1991
PAUL BRAILLARD	1998	ISABELLE CHANON	1999	YVES COUTURIER	1976	LAURENT DENIZE	1998
JULIEN BRAMI	1997	NATHALIE CHAPELLE	1994	YVES CREPEY	1966	CÉLINE DENYS	1999
ERIC BRAMOUILLE	1997	RÉMI CHAPELON	1999	JEAN-MARC CRESTANI	1986	LAURENCE DEOJEE-FONT	1993
JEAN-LUC BRAS	1991	STÉPHANE CHAPPELLIER	1994	LAURENCE CRETY	1996	GILLES DEPOMMIER	1987
DOMINIQUE BRASSIER	1985	LAURENT CHARDONNET	1997	JEAN-BAPTISTE CROCMBETTE	1986	FABIENNE DEQUATRE	
DIDIER BRASSIER	1980	NATHALIE CHARLES	2002	GERARD CROSET	1970	NÉE EHRHARDT	1989
MARIE-CHRISTINE BRASSIER-CHEYMOL		JEAN CHARMOIS	1975	JEAN-BERNARD CROZET	1994	SABINE DERANGERE	1992
CHRISTIAN BREBION	1979	PHILIPPE CHARTIER	1972	JÉRÔME CRUGNOLA	2001	EMMANUEL DESCHAMPS	1996
ANÉLIE BREITBURD	2000	STÉPHANE CHARTIER	1994	MARIELE CRUGNOLA-HUMBERT	2002	DANIEL DESCHEEMAËKERE	1999
MICHEL BRETON	1968	CLAUDE FLORENCE CHASSAIN	1996	GISELE CUNIOT	1993	BERNARD DESCREUX	1989
GILLES BRIAND	1974	PAULINE CHASSELOUP				CHARLES DESCURE	1996
ROMAIN BRIDET	2003	DE CHATILLON	2001			KARINE DESIRA	2000
WILLIAM BRIFFAUT	1989	JEAN-LUC CHASSON	1994	FRÉDÉRIC DAEFFLER	2000	PHILIPPE DESSERT	1994
ISABELLE BRITON	1992	ISABELLE CHATELLIER	1992	VALÉRIE DAGNELIES	1991	NICOLAS DESTOUR	1997
CLAUDINE BROM-DEGERMANN	1983	XAVIER CHAUDERLOT	1988	STÉPHANE DANGIBEAUD	2000	DONATIENNE DESTREMAU	
ÉTIENNE BROQUET	1987	MICHAËL CHAUDOIR	1992	QUOC NGUYEN DAO	1997	DUCATTEAU	1991
FABRICE BROSSART	1997	FRANÇOIS CHAUVET	1993	CHRISTIAN D'APOLITO	1973	NICOLAS DEVANT	2002
PASCAL BROUSSOUX	1989	GWENAËL CHAZAL	1997	CÉCILE DARCHÉ	1998	RICHARD DEVILLE	1989
		CAROLINE CHEDAL ANGLAY	2003				

RAPHAËL DI MARZIO 1996
 JEAN-PIERRE DIAZ 1990
 CHRISTELLE DIEUDONNE 1995
 MOUHAMADOU EL HABIB DIOP 1995
 MICHAËL DONIO 1993
 NOLWENN DONNART 1998
 RICHARD DORARD 1997
 CHRISTIAN DORMEAU 1983
 FRANÇOIS-XAVIER DOUARD 1975
 HÉRVÉ DOUARD 1986
 STÉPHANIE DOUBEZ 1988
 GÉRARD DOUKHAN 1999
 JEANNIE DOUKHAN-TOUCHE 1996
 PHILIPPE DRAPIER 1990
 PATRICIA-MARIE DRAPIER 1990
 FRANÇOISE DREVET 1977
 YANN-OLIVIER DREVILLON 2000
 VALÉRIE DREYER 2000
 ANDRÉ DREYFUS 1999
 JEAN DROUFFE 1999
 HUGUES DU JEU 1993
 CHARLES-HENRY DU REPAIRÉ 2000
 HÉLÈNE DUBOIS 1977
 DAVID DUBOIS 2001
 THIERRY DUBOIS 1988
 JULIE DUBOIS 2000
 CLAUDE DUBOIS 1952
 ISABELLE DUBOTS - LAFITTE 1989
 EMMANUEL DUBREUIL 1992
 BRIGITTE DUBUS-THIRKELL 1984
 FRANÇOIS-FRÉDÉRIC DUCOS 1995
 FRÉDÉRIC DUCREUX 1992
 ERIC DUHAMEL 1982
 HÉRVÉ DUKE 1992
 STÉPHANE DUMAS 2002
 FABIENNE DUMAS 1990
 RENAUD DUMORA 1991
 EDDY DUPARD 1994
 CATHERINE DUPÉTY 2000
 GILLES DUPIN 1985
 PATRICK DUPLAN 1978
 CLAIRE DUPONT 1995
 CATHERINE DUPRE-MOREAU 1986
 JEAN-MICHEL DURAND 1969
 FRANÇOIS-MARC DURAND 1989
 FRANCK DURAND 1993
 OLIVIER DURAND 1999
 BRIGITTE DURAND 1984
 SOPHIE DUREU 2001
 GILLES DUREUIL 1994
 MICHEL DUREY 1982
 EMMANUEL DUROUSSEAU 1989
 FLORENCE DUROUSSEAU 1991
 GIL DUTEIL 1991
 CLAIRE DUTEY 2000

E

CHRISTOPHE EBERLE 1996
 BRIGITTE ECARY 1982
 GILLES ECARY 1985
 DAVID ECHEVIN 1999
 LAURENT ECKERT 1994
 PHILIPPE ECKMAN 1973
 ARNAUD EHRHARDT 1988
 FRÉDÉRIC EICHEL 1986
 LOTFI ELBARHADI 1997
 ARNAUD/AMRAM ELMALEH 1996
 JEAN-CLAUDE ELOUNDOU 1998
 ANNIE EMILY 1994
 CAROLINE EMMEL 2001
 WALTER ERAUD 1996
 CAROLINE ERAUD 1996
 FRANÇOIS ESNOUF 1994
 JÉRÔME EUVRARD 1991
 MATHIAS EUZEN 1993
 ESTELLE EYBALIN CARNET 1995
 JOSEPH PATRICK EYOK 2000
 JEAN-MICHEL EYRAUD 1977

F

PIERRE FABER 1981
 PATRICE FAIVRE 1978
 NICOLAS FAQUET 1999
 CHRISTINE FARGIER 2000
 JACQUES FARHI 1944

HÉLÈNE FAROUZ DEL GUIDICE 1993
 MARC FAVARD 1989
 NOLWEN FAVE 2001
 JACQUES FAVEYROL 1994
 DANIEL FAVIER 1979
 THIERRY FAVRE BONVIN 1999
 DIDIER FEDERLE 1995
 BRUNO FELIX 1980
 MAURICE FELIX 1953
 DENIS FENDT 1991
 HENRI FERNANDEZ 1984
 CLAIRE FERRARI 1992
 SERGE FERREC 1993
 FRÉDÉRIQUE FERRY 1990
 CHRISTIAN FETTIG 1994
 FRÉDÉRIC FEUGIER 1993
 NICOLAS FIANI 1992
 PATRICIA FICHTER 2001
 GÉRARD FIESCHI 1992
 EMMANUEL FIGUEREAU 1992
 FRÉDÉRIC FISCHER 1996
 FRANÇOIS FLANDIN 1999
 LAURENCE FLANDRIN 1998
 FRÉDÉRIC FLEJOU 1994
 BRUNO FLEURY 1993
 OLIVIER FLICHE 2001
 SYLVAIN FLICOURT-GARNIER 1988
 PIERRE-HENRI FLOQUET 2000
 STÉPHANIE FOATA 1991
 LAURENT FOESSEL 1997
 PATRICK FONT 1991
 CHRISTELLE FONTAINE 1994
 MICHEL FONTEZ 1995
 PASCAL FORCHIONI 1996
 EMMANUEL FORCHER 1994
 BRUNO FOUBERT 2001
 DOMINIQUE FOUCART 1993
 CHARLY FOUCAULT 1996
 NICOLAS FOURNIER 1995
 HUGUES FOURNIER 2003
 ELISABETH FOURNIER 1994
 FABRICE FOURRIER 1997
 MYRIAM FRAISSE 1980
 NAJI FREIHA 1999
 PHILIPPE FREMOND 1995
 STÉPHANE FREY 1992
 JEAN FREY 1981
 DAVID FREZZATO 2001
 MARTINE FRIANT 1995
 NICOLAS FRIEDERICH 1991
 MARIE-HÉLÈNE FRIQUE 1975
 CHRISTOPHE FRITSCH 2000
 MICHEL FROMENTEAU 1987
 DANIEL FRUCHART 1975

G

SÉBASTIEN GACON 1995
 SYLVAIN GADENNE 1999
 BETTINA GALANTI 1996
 PASCALE GALLEGO 1997
 PHILIPPE GALLET 1998
 VÉRONIQUE GAMON 1993
 HÉRVÉ GANACHAUD 1993
 YVES GANGLOFF 1986
 CHRISTOPHE GARAIX 2002
 CORALIE GARCIN 1996
 VALÉRIE GARÇON 1992
 JEAN-FRANÇOIS GARIN 1992
 RONNIE GARREAU 2000
 NATHALIE GASTE 1994
 PIERRE GASTEBOIS 1991
 CAMILLE GATELLIER 1999
 ANNE GAUBERT-LE BOTERFF 1989
 PHILIPPE GAUDIBERT 1974
 CHRISTOPHE GAUDRON 1999
 BRIGITTE GAUDRY 1981
 VINCENT GAUGE 2000
 NORBERT GAUTRON 1992
 GEORGES GEFFROY 1979
 CHRISTOPHE GEISSLER 1988
 HÉLÈNE GELE 1999
 FRANCK GENDRE 1989
 XAVIER GENEVOIS 1999
 SYLVIE GEORGEAIS 1995

ADELINE GERARD 2001
 CARINE GERMAIN 1996
 SÉBASTIEN GESSNER 2000
 ROMAN GIGUELAY 1998
 OPHÉLIE GILBERT 1999
 VALÉRIE GILLES 1995
 FLORENCE GILLES-BRETON 1992
 ANGEL GINER NAVARRO 1999
 EMMANUEL GINESTE 1998
 PASCAL GIRARDOT 1987
 NICOLAS GIRARDOZ 1999
 PASCAL GIRAUD 1997
 ERIC GIREZ 1996
 JOHANN GIROST 1996
 AURÉLIE GIRY 1998
 CHRISTIAN GISSLER 1992
 VÉRONIQUE GIUBERGIA 1990
 MICHEL GLEIZES 1990
 MATHIEU GOAS 1997
 PASCAL GOBRY 1986
 PIERRE-MICHAEL GODARD 2000
 ALEXANDRE GODARD 1999
 NICOLAS GODELLE 2000
 PEDRO GOMES 2002
 CHRISTIAN GOMMES 1993
 ISABELLE GONCALVES 1993
 LAURENT GONON 1995
 MARIE-PIERRE GONON 1995
 GUILLAUME GORGE 1994
 FRANÇOIS GOSZTOLA 1996
 PHILIPPE GOUBEAULT 1988
 BRUNO GOUJET 1968
 FABIENNE GOURINCHAS 1995
 CORINNE GOUTHIERE 1993
 ISABELLE GRAASVOLL 1992
 FABIEN GRAEFF 1997
 STÉPHANE GRAND 2002
 JEAN-LAURENT GRANIER 1990
 ANNE GRANIER-BLANC 1987
 LUC GREBILLE 1995
 REMI GRENIER 1987
 VLADISLAV GRIGOROV 2000
 MARIE-FRANÇOISE GRILLET-JACQUART 1984
 THOMAS GROLEAU 1997
 JEAN-CHARLES GROLLEMUND 1991
 MICHEL GROS 1978
 DANIEL GUBIAN 1973
 ALEXANDRE GUCHET 1999
 VINCENT GUEGUEN 1997
 HÉRVÉ GUENARD 1973
 THIBAUT GUENEE 2000
 PHILIPPE GUENEE 1965
 GANÉLÉ GUENOLE 1996
 JOËL GUERARD 1976
 SANDRINE GUERIN 1986
 JEAN-FRANÇOIS GUERIN 2000
 STÉPHANE GUERRAZ 1994
 RENÉ GUERRIER 1973
 NICOLAS GUERRY 1997
 CARL GUEVEL 1999
 JÉRÔME GUEZENNEC 1999
 NOËL GUIBERT 2004
 JOSÉ GUIBERT 1995
 AUDE GUILHAMON 2001
 CHRISTOPHE GUILLERMARD 1991
 PIERRICK GUILLOT 2000
 JEAN-PAUL GUILLOU 1984
 JEAN-CHRISTOPHE GUILLOU 1998
 OLIVIER GUILLOU 1998
 DELPHINE GUIMONT 1999
 HÉRVÉ GUINAMANT 1991
 LOUIS-MICHEL GUINARD 1960
 HENRI GURS 1992
 STÉPHANE GUTBUB 1993

H

PATRICK HAAG 1992
 PIERRE HABERT 1983
 RENÉE HAOZIT 1982
 HABIDA HAMIMED 1994
 FABRICE HAMON 2000
 SERGE HANDJIAN 2000
 BRUNO HARDY 1978
 GERWAISE HARDY 1978

SÉBASTIEN HASLE 1997
 HÉRVÉ HASSAN 1986
 CONSTANCE HAUCHARD 1996
 DENIS HAULIN 1978
 FRANÇOIS-XAVIER HAY 1992
 ALBERT HAYEM 1989
 VINCENT HEBERT 1993
 FRÉDÉRIC HEINRICH 2000
 CHARLES HELBRONNER 2000
 JEAN-PIERRE HELJAS 1992
 HENRI HELIOT 1964
 JEAN-CLAUDE HEMON 1962
 LAURENCE HENRIET-GERMAIN 1994
 OLIVIER HEREL 1990
 MICHEL HERISSARD 1973
 JEAN-YVES HERMENIER 1983
 JEAN LOUIS HERNANDEZ 1993
 GUY HEROUARD 1988
 CHRISTIAN HESS 1973
 MARIE-PASCALLE HESS 1976
 ALEXANDRE HEZEZ 1998
 GAËL HERNARD 1994
 MEDHI HIMEUR 2000
 NICOLAS HIRTH 1997
 JEAN-LUC HOFFART 1993
 PIERRE HOLDRINET 1980
 TIPHAIN HONSEL 2000
 GILLES HORNECKER 2000
 ALEXANDRE HOUGET 1995
 MICHEL HUERGA 1995
 JEAN-CLAUDE HUET 1990
 STÉPHANE HUG 1991
 DANIEL HUGUEL 1977
 SYLVIE HULIN 1996
 TRISTAN HUON DE KERMADEC 1997
 JULIE HUTTNER-LECLERCQ 1995

I, J, K

ANNE-HÉLÈNE ILLICH 2001
 ANTOINE IMHOFF 1994
 STÉPHANE IOTTI 1996
 JÉRÔME ISENBART 2001
 JEAN-FRANÇOIS JABOULAY 1987
 JEAN-LUC JACOB 1988
 GÉRARD JACOB 1972
 EMMANUELLE JACOUTY 2001
 PIERRE JAL 2001
 MARCEL JAMET 1981
 ABDERRAHIM JANANI 2000
 BRUNO JAOUEN 1997
 SYLVAIN JARRIER 2000
 CHRISTINE JECKER GASTAL 1992
 JEAN CLAUDE JEGOU 1973
 ALBERT JOANNIN 1954
 MICHEL JOIE 1990
 MORGANE JONCOURT 2001
 EVELYNE JONDET 1980
 FRANÇOIS JORDAN 1972
 BERNARD JOSEPH 2000
 YVES JOSSEAUME 1996
 THIERRY JOUABLE JOSSA 1993
 JEAN PIERRE JOUFFRAY 1974
 PATRICK JOUINOT 1986
 PIERRE FRANÇOIS JOULIE 1982
 GREGOR JOURDRIN 1993
 JEAN JOURNET 1967
 EDITH JOUSSEAUME 1975
 JEAN-PHILIPPE JOUSSEAUME 1975
 FRANÇOIS JUBIN 1999
 SYLVIE JUD 1989
 CHRISTIAN JUILLARD 1972
 HUBERT JUMEL 2000
 NADARAJA KA 2001
 ANNE KACHELHOFFER 1992
 MARCEL KAHN 1992
 PATRICE KALFON 1999
 EDMOND KARTUN 2001
 ISABELLE KATKOFF 1995
 FODÉ SAÏDOU KEITA 1996
 OLIVIER KERDRAON 1994
 CÉCILE KERMORGANT 1999
 FRANÇOIS KERNEIS 1982
 ISABELLE KERNEUZET 1995
 GILBERT KERVELLA 1979
 MEHDI KHALED 2001

JEAN KIMMEL	1987	ERIC LECOEUR	1992	JEAN-MICHEL MANGIN	1992	YVES MOALIC	1964
JULES-VICTOR KINGUE	1995	CHRISTINE LEFEBVRE	1995	ANTOINE MANTEL	1989	PATRICE MODERC	2000
SANDRA KLEIN	1996	PHILIPPE LEFEUVRE	1989	SANDRO MANTOVANI	1989	JEAN MODRY	2001
FRANÇOISE KLEIN BAUER	1988	JEAN-MARIE LEFEVRE	1993	MARIE-ISABELLE MARCELLESI	2000	ANNIE MOEGLIN	1979
EDOUARD KNOBLOCH	1977	FAIZA LEFEVRE	1994	THIERRY MARCHAL	1987	ALAIN MOEGLIN	1978
FRANÇOISE KOMARNICKI	1986	VIVIANE LEFLAIVE	2000	ALBERT MARCHAL	1948	FRÉDÉRIC MOIROUD	1998
BERNARD KRIER	1995	CYRIL LEGER	2003	NICOLAS MARESCAUX	2003	REZKI MOKDAD	2000
OHAN KRISSIAN	1995	FLORIAN LEGER	1997	JULIEN MARESCHAL	1997	BRIGITTE MOLKHOU	1989
SEBASTIEN KUNTZ	1999	KÉLOMÉ LÉGER-GNANVO	1997	GILLES MARET	1993	GÉRALD MONCHANIN	1996
PHILIPPE KUTEK	1998	PHILIPPE LEGLISE	1990	THIERRY MAREY	1996	JEANNE MONDON	1962
STÉPHANIE KUYPERS	1989	THOMAS LEGRAIN	1998	HERVÉ MARGUIN	1992	GILLES MONGIS	1995
		DIDIER LEGRAND	1988	PHILIPPE MARIE-JEANNE	1989	JEAN-JACQUES MONNERAY	1988
		NICOLAS-MICHEL LEGRAND	1999	ANNE MARION	1989	LAURENT MONSIGNY	2000
L		BRUNO LEGROS	1967	PATRICK MARMIER	1994	LAURENT MONTADOR	1992
BERTRAND LABILLOY	1993	OLIVIER LEGUAY	1999	AMBROISE MARQUIS	1996	JEAN-LUC MONTANE	1993
HERVÉ LABORY	1975	GUILLAUME LEJEUNE	1995	THIERRY MARTEL	1991	LIONEL MONTOCCHIO	1992
JEAN-PAUL LACAM	1977	CHRISTINE LEMAIRE	2000	OLIVIER MARTIN	1993	VÉRONIQUE MORAND	1988
CÉCILE LACOMBE	1977	THIERRY LEMAIRE	1991	CHRISTIAN MARTIN	1993	ALAIN MORET	1994
PIERRE LACOSTE	1987	HUBERT LEMOINE	1989	ETIENNE MARTIN	2000	FABIENNE MORETTI-DEBETS	1999
GUILLAUME LACOUR	2000	PATRICK LEMOINE	1987	VINCENT MARTIN	2001	ELISABETH MORIN	1988
MAX LACROIX	1933	PHILIPPE LEONARD	1989	LUC MARTIN	1987	PHILIPPE MORIN	1976
JEAN-MAURICE LADURE	1997	JACQUES LEON-MARINOLLI	1975	XAVIER MARTIN SAINT LEON	1971	MARYSE MORIN-GUILLAUBÉY	1966
JEAN-THIERRY LAFFORGUE	1975	LAURENT LEPEZ	1988	ALAIN MARTINI	1973	ERIC MORSILLI	1998
MARIE-JOSÉ LAFOND	1991	FRANÇOIS LEPRINCE	2001	VINCENT MARTINOT	2001	JULIEN MOSSON	1999
AURÉLIE LAGRE	2000	JEAN-FRANÇOIS LEQUOY	1987	HELENE MARTRECHARD	1992	ANNE-LISE MOSSON	2000
YANN LAGRE	2000	PIERRE LEROUX	1965	CYRILLE MASCARELLE	1999	JEAN MOULIN	1972
PHILIPPE LALOT	1998	GUILLAUME LEROY	1995	PIERRE MASCOMERE	1973	FRÉDÉRIC MOULIN	1993
HOAI MINH LAM	1988	SOPHIE LEROY	1992	SYLVIANE MASSON	1990	MICHEL MOUREN	1995
VALÉRIE LAMAISON	1994	ANTOINE LEROY	1994	BRUNO MASSONNET	1990	AMÉLIE MOURENS	2000
LAURE LAMAIZIERE	1998	BRUNO LESCUYER	1989	MARIE-HELENE MATA	1987	ARNAUD MOUVAND	1998
DOMINIQUE LAMBERT	1979	BERTRAND LESPINASSE	2001	MATHIAS MATAALLAH	1998	GWÉNAËL MOY	2001
VÉRONIQUE LAMBLE	1978	JEAN-MARIE LEVAUX	1972	BERNARD MATHIEU	1985	SÉVERINE MOYER	1997
MICKAËL LAMOUR	1999	EDWARD J LEVAY	1989	PHILIPPE MATHOUILLET	1975	NICOLE MOYSOULIER-GOUNELLE	1990
OLIVIER LAMOUR	2001	SERGE LEVEQUE	1965	PIERRE MATHOULIN	1910	JEAN-MARC MUHLHEIM	1991
SYLVIE LAMY	2000	JEAN-MARC LEVERRIER	1988	CHRISTEL MATRION	1996	FRIEDRICH MULLER	1994
MARIE-THERÉSE LANCE	1971	CHARLES LEVI	1985	JEAN-PIERRE MATT	1988	FABRICE MULLER	1993
MARC LANDES	1998	AMÉDÉE LEVILLAIN	2001	NATHALIE MATTAN	1995	BÉNÉDICTE MURAIL	1994
ANNE LANDIER-JUGLAR	1984	JEAN-PIERRE LEVIS	1960	ANTOINE MATTEI	1999	BRUNO MURCILLAT	2000
DIMITRI LANSU	1993	JONATHAN LEVY	1996	VÉRONIQUE MATTEI	1979	PASCAL MUZELLE	1979
FRANÇOIS LAPEYRE	1998	ARIETTE LEVY WILLARD	1985	GREGOIRE MAUCHAMP	1993	MICHEL-YVES MYASSARD	1975
ANNE LARPIN	1993	ARNAUD LEVY-RUEFF	1996	GERARD MAUDUIT	1963		
ERIC LASAYGUES	1997	ARNAUD LHERBIERE	1997	JEAN MAUHOURET	1995	N	
MARTIAL LASFARGUES	1984	PIERRE L'HOTELLIER	2002	MARC MAUPOUX	1994	XAVIER NAKO	1998
JEAN-PIERRE LASSUS	1996	Ty LIM	1973	JEAN-MARIE MAURENT	1985	LIONEL NARVAEZ	1999
CLAIRE LASVERGNAS	1991	ALEXANDRE LINARES	1992	CATHERINE MAURENT	1990	RONAN NARVOR	1995
CHRISTOPHE LATEULERE	2000	PATRICK LITTAYE	1971	DAVID MEAR	2000	JEAN-FRANÇOIS NAUD	1965
JEAN-FRANÇOIS LAUGEL	1994	GAËL LOAEC	1999	AYMERIC MEHU	1995	HUGUES NAUDET	1988
SAMUEL LAUNAY	2002	ANDRÉ LOEFFLER	1997	EVELYN MEIERHOLZNER	2001	THIERRY NDEM GARKA	1999
DOMINIQUE LAURE	1996	CHRISTOPHE LOGEAY	1974	ERIC MEISTERMANN	1988	HELENE N'DIAYE	1995
LIONEL LAURENT	1997	GERARD LOISEAU	1973	IBRAHIMA MEITE	1998	JÉRÔME NEBOUT	1996
JEAN-PIERRE LAURENT	1972	RÉGIS LONGIN	1998	ROLAND MELDENER	1999	FRANÇOIS-XAVIER NEGRI	1996
GILLES LAURENT	1987	STÉPHANE LOPEZ	1975	STEPHANE MENART	1987	CLAUDE NEGRIN	1971
HENRI LAURENT	1968	BERNARD LOTH	1991	GERARD MENEROUD	1973	BERTRAND NELVA-PASQUAL	1995
MICHEL LAVERSANNE	1989	YANN LOUARN	1993	ARMELLE MENES	1997	CÉLINE NERIEUX	2000
ALAIN LAZIMI	1987	MICHEL LOUCHARD	1982	JEAN-CHRISTOPHE MENGUY	1994	FRÉDÉRIC NEULINGER	1992
ERIC LE BARON	1993	MICHEL LUCAS	1974	MARIE-THERÉSE MENUT	1981	CHRISTOPHE NEVES	1997
JEAN-YVES LE BERRE	1991	FRANÇOIS LUSSON	1990	DIDIER MERCKLING	1987	LAURENT NEVI	2001
SOPHIE LE BERRE	1992	FLORENCE LUSTMAN	1988	JEAN-CHRISTOPHE MERER	1996	CAN HOANG NGO	1973
SYLVAIN LE BIHAN	1999	CHARLES LUTZ	1994	HERVÉ MERIADEC	1997	CHI THIEN NGO	1998
GUY LE BORDAIS	1950	MICHEL LUZI	1989	CÉCILE MERINE	1994	SYLVIE NGOUMAPE	1994
HERVÉ LE BORGNE	1972			SYLVAIN MERLUS	2000	JACQUES-EDWARD NGUIDJOI	1996
JULIEN LE CALVEZ	2001			PHILIPPE METAIS	1993	MY NGUYEN	1978
YVES LE COCHEC	1996	M		ANNE METAIS	1995	HELENE NGUYEN	2001
RENAN LE DRET	1992	FRANÇOIS MACAIRE	1989	CLAUDE METHOT	2002	THI MAI HONG NGUYEN	1996
FABRICE LE DUVEHAT	1983	MARYLINE MACHADO MADALENO	2001	BRICE METOIS	1999	VIET-SIEU NGUYEN-NGOC	2000
EMMANUEL LE FLOCH	2001	GILBERT MACQUART	1994	GUILLAUME MEYER	1999	THOMAS NGUYEN-NHON	1993
LOÏC LE FOLL	1995	BENOÎT MAES	1994	KARIM MEZANI	1997	ALEXANDRA NICO	2001
CHRISTOPHE LE GARREC	1994	GEORGES MAGNAUD	1979	ARNAUD MEZIERES	1998	AURÉLIE NICOT	2001
PIERRE LE GARREC	1998	VALÉRIE MAGNEN	1997	LAURE MEZIERES	1996	MAGALI NOE	1994
ERIC LE GENTIL	1989	LUDOVIC MAGNIN	1997	ERIC MICHEL	1986	WILLIAM NOGARET	1997
ANNE LE GOFF	1996	FABRICE MAGNIN	1998	BERENGERE MICHEL	1998	CHRISTINE NONNENMACHER	1995
PHILIPPE LE GUELLEC	1982	PHILIPPE MAHE	1993	JACQUES MICHEL	1950	SYLVIE NONNON	1987
STÉPHANIE LE GUEN	1995	SOPHIE MAHUTEAU	2000	PIERRE MICHEL	1993		
GURVAN LE GUERN	1996	ROGER MAILLARD	1990	DAVID MICHEL	2001	O, P	
CATHERINE LE GUERN	1991	MICHEL MAINETTI	1973	SOPHIE MICHON	1987	PHILIPPE OBER	1988
PATRICE LE MEN	1973	MOHAMED MAJRI	2000	PIERRE MIEHE	1987	MANUELLE OBERLE-BERNHARD	2000
XAVIER LE MINOR	1955	FRANÇOIS MALAGOLA	1993	ROGER MIEHE	1972	AGNÈS OBRADORS	1988
NICOLAS LE QUELLEC	2002	NICOLAS MALCOIFFE	1999	MICHEL MIETTON	1979	JEAN-PIERRE ODDOU	1994
GURVAN LE RHUN	2001	SYLVIE MALECOM	1993	PASCAL MIGNERY	1989	HERVÉ ODJO	1999
FRANÇOIS LE ROMAIN	1966	JEAN MALHOMME	1996	JEAN DANIEL MILLET	1972	BRUNO ODOUX	1980
SYLVIANE LE SAUX	1995	CHRISTIAN MALIGORNE	1987	CYRIL MINOULIN	2000	LAURE OLIE	1996
FRANCK LE VALLOIS	1999	SNEJINA MALINOVA	1999	ANDRÉE MINASSIAN-LACHAT	1981	GAËLLE OLIVIER	1995
MARIE-CLAUDE LEBRUN	1988	MICHELE MALLERET	1982	GERARD MINOC	1973	ANNE OLLIER	1993
JEAN-MARIE LECA	1967	PATRICK MALLET	1978	DAVID MISERAY	1994	DANIÈLE ORTLIEB	1994
SÉVERINE LECACHEUR	1996	PIERRE MANCINI	1962	PIERRE MITAULT	1959	BERNARD OUDET	1978
MARIELLE LECLERE	1997	DAVID MANEVAL	2000				

AYMERIC OUDIN	2001	MATHEU PORTOLEAU	2002	ALAIN ROPARS	1986	DENIS SOULATGES	1994
FRANÇOIS-XAVIER OVERSTAKE	1992	JEAN-JACQUES POUJADE	1978	MARTHE ROQUES	1944	FLORENCE SOULE DE LAFONT	1986
PATRICK PADOL	1994	THOMAS POUILLAUJEC	2000	SOPHIE RORIVE	1997	LOUIS SPITALE	1999
NATHALIE PAILLOT-MUHLHEIM	1990	BENOÎT POUPON	1992	CHRISTIAN ROSA	1987	ANNE STEFANI	1994
PATRICE PALSKY	2004	CAPUCINE POURADIER-DUTEIL	1989	GUILAUME ROSENWALD	1995	STEFAN STEFANOV	2001
KARINE PAN - PUILLANDRE	1994	ANTHONY POUZEAUD	1997	NICOLAS ROSSKOPF	1996	MARC STEINIK	1995
NATHALIE PANNETIER	1992	BRUNO PRADAL	1992	HUBERT ROTH	1990	CLAIRE STOULS (ex SOUCIES)	1996
XAVIER PANUEL	1994	FRANCK PRALAS	1987	CÉCILE ROUBY	2001	STÉPHANE STRASSEL	2001
NICOLAS PAPADOPOULOU	1989	ISABELLE PRAUD-LION	1993	SYLVAIN ROUSSEAU	1998	CHRISTIAN STRULOVICI	1976
DIDIER PARAMUCCCHIO	1996	CHRISTIAN PRINCE	1968	SERGE ROUX-LEVRAT	1989	CÉLINE STUMPF	2000
PASCAL PARANT	1992	LYNDA PROFETA	1995	JEAN ROYER	1970	ERIC SUGIER	1997
JEAN-LOUIS PARE	1989	ELISABETH PROTIN	1976	GHISLAINE ROYER	1975	SERGE SUPPA	1987
BERNARD PARIS	1990	JACQUES PROTIN	1970	JOËL ROYERS	2004	JACQUES SZMARAGD	1974
MICHELE PASCAL	1944	FLORENCE PROU	2002	CHRISTIAN ROZE	1990		
FRÉDÉRIC PASCAL	1997	JEAN-LOUIS PRUNET	1974	MICHEL RUGGABER	1988		
BRUNO PASQUIER	1992	PIERRE PUYMEGES	2000	OLIVIER RUNDSTADLER	2000	T	
JEAN-NOËL PASSAVE	1999			JEAN-MICHEL RUSSO	1989	PHILIPPE TAFFIN	1995
DAVID PASTEL	1993			PASCALLE RUY	1981	FABRICE TAILLIEU	1999
PIERRE-ALAIN PATARD	2001	Q, R				LAURA TAKENNIN	1995
CHRISTOPHE PAUTET	1987	ISABELLE QUATREMAIN	1989			PHILIPPE TALLEUX	1990
NADINE PAVAROTTI	1995	JEAN-MARC QUEAU	1995	S		CHANTAL TALON	1990
MARIE-LAURE PAVOT-GAGNARD	1997	SOLENN QUEAU	1995	STÉPHANE SAADA	1994	AHMED TANANE	2001
LAURENT PECHINOT	1990	HÉLÈNE QUEAU	1999	CYRIL SABBAGH	2001	YANNICK TANGUY	2001
BERNARD PEGLION	1989	ALAIN QUEAU	1994	JEAN-PAUL SAILLARD	1967	ANNIE TARTAYRE	1980
FRANÇOIS PEHAU PARCIBOULA	1991	PASCALLE QUENNELLE	1991	THIERRY SAINT-ETIENNE	1988	EMMANUEL TASSIN	1994
OLIVIER PEKMEZIAN	1992	ANNE-KATELL QUENTRICH	1994	SYLVAINE SALAHUB	1991	CLÉMENCE TATIN-JALERAN	2003
GÉRARD PELLISSIER	1973	YANN QUERE	1996	HENRI-BRICE SALLE	1992	JACQUES TAUZIN	1961
MICHELE PELON-BONNEFONT	1982	ROLAND QUINTIN	1971	JEAN-MICHEL SANCHEZ	1976	FRÉDÉRIC TEISSEIRE	2000
PATRICIA PENGOU	1994	FLORENCE QUINTIN DE KERCADIO	1998	OLIVIER SANCHEZ	1995	ELISABETH TERRA-GEHRINGER	1974
OLIVIER PEQUEUX	2000	RACHED RACHED	1972	OLIVIER SANSON	1992	BENOÎT TERRIER	1995
JULIEN PERCHAIS	2000	AVI RAGOO HIRISH	2001	PAMPHILE SANTILLI	1978	SOPHIE TERRIER	2000
LIONEL PERINEL	1996	RUJA RAKOTOMANANA	2001	MARIE-CATHERINE SARRAUDY	1999	ALEXANDRE THERY	1990
FLORENT PERNOUD	1998	ERIC RALAIMIADANA	1996	PIERRE EMMANUEL SASSONIA	2001	GUILAUME THEULIERAS	1993
PHILIPPE PERRET	1989	FABIEN RAMAHAROBANDRO	1999	NEFISSA SATOR	2000	JÉRÔME THEVENIN	1974
PATRICK PERRET	1987	ERIC RAMBAUD	1995	THOMAS SAUNIER	1993	NICOLAS THILLIEZ	2000
CÉLINE PERRY	1997	PASCALLE RANCILLAC	1994	CLAUDE SAUTIERE	1968	ELIZABETH THIOLAS	2000
JEAN PERRICHET	1944	PIERRE RAPHAEL	1993	FRANÇOIS-BERNARD SAVELLI	1979	MARIE THIVANT	1989
BERNARD PERRON	1999	WAYNE RATCLIFFE	2002	JEAN-LOUIS SAVOURNIN	1990	GILLES THIVANT	1989
LOUIS PERROY	1989	SANDRA RATOVOVARIVO	1997	GINO SCATOLIN	1998	JEAN-LUC THOMAS	1981
BRUNO PESENTI	1997	HENRY RAYMOND	1984	JÉRÔME SCHAEFFER	2000	ALAIN TILLOY	1966
ROBERT PESSY	1980	MARC RAYMOND	2001	MORGAN SCHAEFFER	1999	MARC TIPREZ	1987
GILLES PESTRE	1992	JEAN-MICHEL RAYNAUD	1998	ALEXANDRE SCHERER	2000	PHILIPPE TIZZONI	1967
BERNARD PETIT	1969	JEAN-PHILIPPE REGAT	1988	JÉRÔME SCHILLING	2001	CÉDRIC TOLEDANO	1993
CHRISTOPHE PETIT	1992	JEAN-DIDIER REGAZZACI		CORINE SCHLIENGER	1994	TIKVA TOLEDANO	1997
ERIC PETITJEAN	2001	D'ARMAGNAC	1975	FRÉDÉRIQUE SCHMIDT	1995	ELIE TOLEDANO	1994
FLORENCE PEYRES	1995	YANNICK REGAZZONI	1996	CHRISTINE SCHMITT-RISS	2000	MICHELE TOURNE	1976
LUC PEYRONEL	1976	VINCENT REGNIER	1999	MATTHIEU SCHMITT-RISS	1999	PHILIPPE TOURNEUR	1983
NICOLAS PFEUTY	1996	JEAN-PIERRE REIGNIER	1987	DAVID SCHRAUB	1997	MARC TOURTOULOU	1991
CHRISTIANE PHAM-BAHIER	1995	OLIVIER REIZ	1997	ARNAUD SCHWALM	1998	FRÉDÉRIC TRAIMOND	1992
MARC PHAM-TRONG	1993	MARIE-CLAUDE REMOND	1989	ANDRÉ SCHWARTZ	1972	LAURENT TRAN VAN LIEU	1993
RONAN PHELEP	1998	OLIVIER REMONDINI	2002	OLIVIER SEGUIN	2003	ALBAN TRANCHARD	1999
ANNE PHELEP	2000	FABRICE REMY	1994	BENOÎT SELLAM	2001	ROGER TRANCHINSU	1978
JEAN-MARC PHILIPPE	1987	ANDRÉ RENAUDIN	1985	SYLVIE SENARD	1983	TANG-HUNG TRANG	2000
FLORENCE PICARD	1975	SOPHIE RENAUDIN	1993	DOMINIQUE SENEQUIER	1979	THI BICH LAN TRAN-LE	1995
SOPHIE PICARD	1991	YANN RENAUT	2000	OLIVIER SENTIS	1992	GÉRARD TRAPP	1996
EMMANUEL PIERRON	1999	SÉVERINE RENAUT	2000	ERIC SERANT	1992	GWÉNAËL TREHIOU	1999
MARC PIERROT	1994	LISE RENELLEAU	1998	DANIEL SERANT	-	AURÉLIE TREILHOU	2000
BLANDINE PIERSON	1988	ELSA RENOUF	2000	LAURENCE SERANT	1996	XAVIER TRIANDAFYLIDIS	2001
MICHEL PIETRI	1975	MARIE-FRANÇOISE RESVE	2005	BRUNO SERVANT	1991	JACQUES TROUCHE	1977
CATHERINE PIGEON	1992	SÉGOLÈNE REUNGOAT	1999	PHILIPPE SEYFRIED	1991	NICOLAS TSAGAKIS	1993
THOMAS PIGET	1998	CÉLINE REY-CAMPAGNOLLE	1998	SOPHIE SHIRES	1999	ALKIS TSIMARATOS	1997
VÉRONIQUE PILORGET	2001	DIDIER REYNAUD	2000	SÉBASTIEN SICOT	1995	CYRIL TURCAT	1997
HERVÉ PINAUD	2000	YVETTE RIACHI	2002	CAMILLE SIEBERING	1995	FRANÇOIS TURCAT	1967
PATRICE PINEL	1975	BRUNO RIBES	1995	GUY SILVESTRE	1985	SOPHIE TURLAN	1994
FRANCK PINETTE	1986	JEAN CHRISTOPHE RICARD	1998	NICOLAS SILVIN	1995	ISABELLE TYKOCZINSKI	1994
JEAN PINQUET	1992	FLORENCE RICHARD	1992	SÉBASTIEN SIMON	1998		
ALICIA PINSARD	2002	JACQUES RICHARD	1955	GUILAUME SIMON	1999	U, V	
VALÉRIE PIQUET	1996	DOMINIQUE RIDET	1996	JOHANN SIMON	1993	GILLES ULRICH	1992
GWÉNAËL PIQUET	1997	CHRISTELLE RITTER	2000	PIERRE SIMONET	1983	THOMAS UNDRREINER	2003
JOSEPH PIZZO	1966	VIVIANE RITZ	1995	DELPHINE SIMONIN	1994	PIERRE VALADE	2002
FRÉDÉRIC PLANCHET	1990	STÉPHANE RITZ	1995	JEAN-PATRICK SIMON-MENNERAT	1993	HÉLÈNE VALENTIN	1993
EMMANUEL PLANTÉC	1995	PATRICK RIVIERE	1982	DANIELLE SINDZINGRE	1986	CHRISTIAN VALIN	1966
ÉRIC PLANTIER	1986	ANDRÉ RIVOIRE	1978	ANNE-LAURE SIRAND	1993	DAVID VALLEE	1993
ROLAND PLAZEN	1956	OLIVIER ROBAST	1995	JEAN SIRAND-PUGNET	1979	ALEXIS VALLERON	1995
CATHERINE PLESSIS	1990	CHRISTIAN ROBERT	1998	ALAIN SIRET	1997	GUILAUME VALOIS	1999
GUILAUME PLEYNET-JESUS	1998	JEAN-CLAUDE ROBERT	1992	FRÉDÉRIC SIRIEX	1999	SERGE VAN DER HEYDEN	1975
PATRICE PLOUVIER	2001	ALAIN ROBERT-DAUTUN	1998	JULES SITBON	1991	GUY VAN HECKE	1993
CHRISTOPHE POCHART	1992	HENRY ROBET	1987	GEORGES SOLEILHAVOUP	1951	JEAN-FRANÇOIS VANDROUX	1975
ANTOINETTE POIDATZ	2000	ALAIN ROBIDEL	1983	ANDRÉ SOLER	1972	SOPHIE VANNIER	2001
THIERRY POINCELIN	1982	FRANÇOIS ROBINET	1992	JEAN SORASIO	1986	CÉLINE VANOTTI	1999
EMMANUEL POISSON	1998	CORINNE ROCHE	1997	OLIVIER SORBA	1988	GÉRARD VANTCHOURA	1972
SABINE POQUET	1992	CHRISTOPHE RODRIGUES	1996	PHILIPPE SORRET	1990	MARTINE VAREILLES	1984
YVES POQUET	1993	HENRI-PIERRE RODRIGUES	2002	GREGORY SOTHER	1993	ETIENNE VARLOOT	1998
ALEXANDRE PORACCHIA	1997	VINCENT ROGER	1992	ALEXIS SOUBIEN	1998	LAURENT VAUDOIR	2001
JEAN-ROBERT PORTEN	1982	JEAN-LOUIS ROIDOT	1978	MICHEL SOUDIER	1990	NICOLAS VAUTHIER	1995
		MARC ROMANO	1999	CATHERINE SOULARD	1988	FABRICE VECCHIOLI	1992

HÉLÈNE VEERAVALLI	1995
ISABELLE VENTURA-CATARINO	1982
BENOIT VERBRIGGHE	1997
CLAUDE VERCASSON	1980
JEAN LOUIS VERDIER	1980
BEATRICE VERDUN	1987
JULIEN VERGUES	1998
JEAN-PIERRE VERLE	1976
PHILIPPE VERY	1999
ERIC VETILLARD	1996
JACQUES VIALLAT	1984
CATHERINE VIALONGA	1992
LAURENT VIBERT	1995
PHILIPPE VIBERT-GUIGUE	1982
YVES VIDIS	1981
CORINNE VIDON	2002
HERVÉ VIGNALOU	1992

JÉRÔME VIGNANCOUR	1991
AMBRE VIGNY	2002
CÉCILE VIGOUROUX	1999
GUILLAUME VILLE	2003
PAUL VILLEMAGNE	1978
RICHARD VILLEMAGNE	1973
ESTELLE VILLERMET	1996
JEAN-MARC VILON	1986
CHARLES VINCENSINI	1993
PASCALE VINCENT	1990
YANNICK VINCENT	1999
PATRICK VINH MAU	2000
ARNAUD VIRICEL	2000
PASCAL VITANI	1988
ERIC VIVIER	1979
YVES Vlieghe	1973
ALAIN VOSS	1988

W, Y, Z	
JOSEPH WAJNSZTOK	1985
OLIVIER WALLERAND	1991
DIDIER WARZEE	1996
AGNÈS WAT	1993
DIDIER WECKNER	1993
MARIE-ODILE WEIBEL-MARET	1993
CHRISTIAAN WEJLING	1989
PHILIPPE WEISS	1988
MARIE-CHANTAL WEITZMAN-BIGOT	1972
FABRICE WELSCH	1996
ANDRÉ WENCKER	1996
HUGH WESTON SMITH	1999
ALAIN WICKER	1967
JEAN-CHARLES WILLARD	2003
JOËL WINTER	1973
MARC WISZNAK	1972

PASCALE WITTMER	1990
SOPHIE WITTMER	1994
SOPHIE WOLF MATHOREL	1990
DIDIER WOLFF	1993
ALEXANDRE YOU	2000
HÉLÈNE ZALESKI	1989
CLAUDE ZAOUATI	1993
DENISE ZARDO	1985
ARIÈLE ZEIDMAN	1986
VINCENT ZELLER	1981
SOPHIE ZERBIB	1998
JEAN-MICHEL ZIRNHEDL	1968
PIERRE ZORN	2000
BRUNO ZUTTERLING	1995
ALAIN ZWEIBRUCKER	1998

ACTUAIRES ASSOCIÉS

A	
GEORGES ABBEY	2004
ARNAUD ACHARD	2005
ANNE-CLAUDE ADAM	2004
NICOLAS ADAM	2001
ALAIN ADICEOM	1977
MOUNA AIT OMAR	2005
MARIUS AKRE	2003
RENAUD ALLAUZEN	2004
JOHANNA AMAR	2004
ISABELLE AMPROU	2004
YANNICK APPERT-RAULLIN	2005
ANNE-LAURE ARBIN	2004
PHILIPPE ARGOU	2004
OLIVIER ARLES	1997
SOPHIE ARNAUD	2004
LAURE ATANGANA (GUEHERY)	2003
JEAN-DAVID AUBE	2005
CHLOÉ AUSSEUR	2003
EMMANUEL AVRIL	2005

B	
MARC BAGARRY	2005
CÉCILE BALTHASAR	2003
BRUNO BANCAL	1990
CYRIL BARRITAUD	2004
LAURENCE BARRY	1992
ANNE-CÉCILE BASTIDE	2005
ALAIN BAUMER	1995
EMMANUEL BECACHE	2005
STÉPHANIE BEGUE	2004
FRANÇOIS BEHAEGEL	1995
JÉRÔME BEHAR	2005
ARLETTE BELABOUT OTAM	2004
PIERRE BELORGEOT	1993
STÉPHAN BENET	2003
GUILLAUME BENETEAU	2005
LOUBNA BENKIRANE	2004
SANDRA BENSARD	2004
ERIC BENSOUSSAN	1999
LIONEL BENZEKRI	2004
VIVIAN BERBIGIER	2004
JÉRÔME BERGER	1997
FRANÇOIS BERGER	2004
RICHARD BERGERON	2002
ARNAUD BERJON	1997
MATHIEU BESNARD	2005
PIERRE BILLIAU	2005
CHRISTOPHE BIZET	2004
STÉPHANIE BLETON	2003
CATHERINE BOBTCHIEFF	2003
JEAN BODO	1967
HERVÉ BOIRAL	1992
ANNE-CHARLOTTE BONGARD	2004
AURÉLIE BONNEFOI	2004
PIERRE-OLIVIER BORDES	1987
JEAN-BENOIT BORDES	1993
JAKUB BOROWICZ	2005
NICOLAS BOSC	1995

PIERRE-ALAIN BOSCHER	2003
CAROLE BOUCHER	2003
JEAN BOUCHET	2005
HERVÉ BOUCLIER	1986
SABRI BOUDRAMA	2005
OLIVIER BOUGAREL	2005
PATRICIA BOULKROUNE	2004
DENIS BOURGEOIS	1988
EMMANUELLE BOURNIER	1992
LAURENT BOURSON	1992
THIERRY BOUSQUET	2005
CLAIRE BOUTIN	1996
EVE-LAURE BOUTONNET	2004
VINCENT BOYER	1997
MAXIME BOYER	1998
CHRISTOPHE BOZZETTI	2003
CÉLINE BRASQUET	2004
NICOLAS BRAUN	2004
ROBERT BRESSAND	1979
SÉBASTIEN BROCARD	2003
JEAN-MARC KOFFI BROU	2004
AGNÈS BRUHAT	2005
VINCENT BRUNEL	1991
PIERRE BRUNET	1979
EMILIANO BURGUILLO	2003

C	
CHLOÉ CADENE	2003
NICOLAS CADIOU	2003
DAVID CADOUX	2004
SOPHIE CALVARD	2005
YANI CAMBOURIS	2005
HERVÉ CAPRON	2003
GÉRALD CARIGLIO	1977
DAVID CARON	2003
PHILIPPE CARPENTIER	2004
VIOLAINE CAUSSE	2004
JEAN-BAPTISTE CAUVIN	2004
OLIVIER CAYOT	2004
JEAN-CLAUDE CELLARD	1962
GILLES CHABANOL	2003
DANIEL CHADEYRAS	1992
MÉLODIE CHALAYE	2005
FABIENNE CHANE-TING-SANG	2003
PEILI CHANG	2005
THOMAS CHAPUIS	2005
VINCENT CHARLES-GERVAIS	2004
ARTHUR CHARPENTIER	1999
FRANÇOIS CHAUMEL	2005
FRANCK CHEVALIER	2003
ANNE CHEVALLIER	1996
FRANÇOIS CHEYNET	1992
CAROLINE CHIHU	2003
NORDINE CHOUKAR	2004
MARIA CHRAÏBI	2005
PHILIPPE CLARK	2003
NICOLAS CLEMENT	2004
OLIVIER CLEMENT	2004
JEAN-MICHEL CLEMENT	2005
YVES COCQUEREZ	1979
ERWAN CODET	2005
MIKAËL COHEN	1996

SANDER COHEN	2004
SÉBASTIEN COL	2005
XAVIER COLIN	2003
VALÉRIE COLIN (DANAT)	2004
FLORENCE COMBES	2003
DANG CO-MINH	2004
OLIVIER CONSTANTIN	2005
FLORENCE CORRE	2003
AURÉLIE COSMA	2005
CÉDRIC COSTE	-
GAËLLE COSTILLE	2004
BENOÏT COURMONT	2004
YANN COUVET	2004
CLAIRE CREUZOT	1987
BENJAMIN CROITORU	1994
SÉBASTIEN CROUZET	2003

D	
VINCENT DAMAS	2004
PHILIPPE DAMAY	1994
MOHAMED DARRAZI	2004
ISABELLE DARRIBEAUD	2003
HÉLÈNE D'ASCENZIO	2004
ANNE DE BOURGUIGNON	2005
DOMINIQUE DE COMEIRAS	1965
FLORE DE GASTINES	2004
LUC DE LIGNIERES	1995
OLIVIER DE MONPLANET	2004
MARIE-EDMÉE DE MONTS	2004
DE SAVASSE	2004
ANTOINE DE SARRAU	2005
ARIANE DE TAILLANDIER	2005
CÉDRIC DE TERNAY	2005
NICOLAS DECHAUX	2005
ROBIN DEGOUGE	2004
EMMANUEL DELAFOSSE	2004
NICOLAS DELCOURT	2003
ARNAUD DELCROIX	2005
FRANÇOIS DELORD	1981
AURÉLIE DELUZE	2004
HÉLÈNE DENIS	2003
SEVERINE DEPUISSET	2003
ANTHONY DERIEN	2005
CORENTINE DES ROSEAUX	2003
CHRISTELLE DESOUHANT	2005
AURÉLIE DESPEYROUX	2003
PHILIPPE DESPLANCHE	2004
JOHANN DESPRIEE	1992
ARNAUD DESSAIN GELINET	1992
CHRISTELLE DEVALUX	2004
KHADIDIATOU DIENG	2003
RAPHAËL DILLINGER	2003
EMMANUEL DISDET	1987
VANESSA DITSCH	2004
PIERRE DORE	2003
LAURENT DOUBROVINE	1991
CÉCILE DOUVILLE	2004
JULIE DREYFUS	2005
NOÉMIE DREYFUS	2005
VIRGINIE DUBOST	2004
JULIETTE DUCHASSAING	2004
MARY CÉCILE DUCHON	1999

ANNE DUCREUX	2004
RODY DUENAS	2004
ALEXANDRE DUFORG	1998
JULIEN DUGAS	2004
GAËL DUGELAY	2005
BENOÏT DUHIL DE BÉNAZE	2004
RAVIN DUMANOIR	2004
VINCENT DUPRIEZ	2004
PASCAL DURAND	2004
ELODIE DURAND	2005

E	
ANGÉLIQUE EGRET	2004
LAILA ELBAHTOURI	2005
LEILA ELJALAT	2005
STÉPHANIE ERONI	2005
GUILLAUME EROUKHMANOFF	2005
MARIANNE ESCALON	2003
MICHELLE ESCARABAJAL	1986
PAUL ESMEIN	2005

F	
HERVÉ FAGNONI	1988
FABIEN FAIVRE	2003
ARNAUD FALLER	1989
PIERRE-JEAN FARANDA	1966
LÉA FARGEON	2004
RAZACK FASSASSI	2004
OLIVIER FAUCHER	2004
GILLES FAVIER	1988
MYRIAM FELDMAN-WEIL	1997
SARA FERT	2005
CÉDRIC FETIVEAU	2003
BÉNÉDICTE FETZER	2003
STÉPHANIE FELVRIER	2004
GILBERT FINETTE	1988
KARIM FIRAS	2005
DAVID FITOUCHI	2004
PIERRE FLORIN	1988
CHARLOTTE FOIRIEN	2004
AGNÈS FOISSEY	1995
MICHEL FONTAINE	2003
BENOÏT FONTAINE	2005
YVES FOURCHON	1989
CHRISTINE FOURNIER	1997
PIERRE FRANÇOIS	1992
CHRISTOPHE FRANTZ	2003
ERIC FRECON	2003
BENJAMIN FREQA	2005
DOMINIQUE FURSTEIN	1985

G	
CAROLINE GALLAIS	1992
MATHILDE GAROTIN	2005
ANNE GASTON	1991
PHILIPPE GAUTHIER	1995
BERNARD GAUTHIER	1991
JEAN-FRANÇOIS GAVANOU	2005
MARTINE GÉLABERT	2003
LAURENCE GENEST	2003
GUILLAUME GENTY	2005
ALAIN GEORGET	1995

SOPHIE GEORGET	1996	JEAN-PAUL LAURENT	1992			CATHERINE ROUCHON-MACHARD	1987
MICHEL GERMAIN	2005	TEYI LAWSON	2004	N, O		JULIEN ROUSSELO	2005
VINCENT GIBRAIS	2003	QUANG TUAN LE	1998	ISABELLE NAGOT	1993	THOMAS ROUSSET	2003
ALEXANDRA GIVRY	2004	CATHERINE LE CORRE	2004	JULIE NELET	2003	SÉVERINE ROUX	2004
HORTENSE GLAZAL	2005	RIVALENN LE CRANN	2004	NICOLAS NEUVILLE	2003	DIDIER RULLIERE	1996
GÉRARD GLANDIER	1987	JÉRÔME LE FUR	2004	TZE YANG NGO	2004	VINCENT RUOL	2004
THOMAS GLEIZE	2003	ANNE-LAURE LE HUNSEC	2004	PHI NGUYEN	2004		
MÉLANIE GLENAT	2003	ERIC LE LOUET	2004	KETTY NISSAN	2004		
GÉRALDINE GOLDMINC	2004	PIERRE LE MOINE	2005	VIRGINIE NISSAN	2004	S	
CHRISTINA GOMES	2003	PHILIPPE LEBATTEUX	2005	ULRICH NOAILLY	2005	VÉRONIQUE SABBAH	2003
YOANN GOUYEN	2004	MARIE-CAROLE LECERCLE	1995	FABRICE NUTTENS	2003	MARIE-LINE SADI-HONNIBAL	1996
DAVID GRAVIER	2004	HÉLÈNE LECOQ	1997	PATRICE ODO	2005	VIRGINIE SALAUN	2003
JEAN-FRANÇOIS GREGOIRE	1996	EMILIE LEFEBVRE	2004	CÉDRIC OLIER	2004	DAVID SAMAMA	2004
ADINA GRIGORIU	1999	VALÉRIE LEFEBVRE-GAUAUD	1988	JEAN-BAPTISTE OLIVIER	2004	JÉRÔME SANDER	1992
FRANÇOIS GRINDA	2004	EMILIE LEGER	2005	ANANI AYODELE OLYMPIO	2004	ANNE SARAGOSA	2004
HENRI XAVIER GRUNDER	2004	MARC LEMMEL	1995	THALOUNI OUDANONH	2005	JÉRÔME SARRAIL	2003
MARIETTE GRZEBIENOWSKI	2003	PATRICK LEMPEREUR	2005	BENJAMIN OYER	1992	CÉDRIC SAUSER	2005
JONATHAN GUEZ	2005	SOPHIE LÉPORHO	2004	BIRSEN OZTURK	2003	CATHERINE SCHALLER	1993
CHARLOTTE GUEZENNEC	2005	ELISABETH LEQUEN	1995			MARIE SCHALLIER	1995
ANTOINE GUILLON	2004	FREDÉRIC LESCOAT	2003	P		BERNARD SCHAUDEL	1979
PHILIPPE GUIROD	1999	FLORIAN LEULLIER	2003	OLIVIER PAILLE	2005	NICOLAS SCHIMEL	1989
PATRICK GUIVARCH	1989	CATHERINE LEZON	1991	CHLOÉ PAILLOT	2004	PHILIPPE SCHMITT	1998
JEAN-CHARLES GUIZOUARN	2003	GÉRALDINE LIBIS	1991	DOMINIQUE PAINA	1995	FLORENCE SCHOSGER	2005
CAMILLE GUTKNECHT	2003	TANGUY LOAÉC	2002	ERIC PAIRE	1988	FREDÉRIC SCHWACH	2004
DENIS GUYARD	1988	JEAN-MARC LOIZEAU	2004	CÉCILE PARADIS	2003	ALEXANDRE SEGURA	2004
EMMANUEL GUYOT	2004	ARNALD-JOSÉ LOKO	1994	VINCENT PASQUOTTI	2002	GUILAUME SERDECZNY	2003
		PIERRE LOUIS	2004	XAVIER PASTOR	2005	PASCAL SERRAND	2005
H, I, J, K		ANNE-LAURE LOUVEL	2005	TATIANA PECASTAING	1998	DAVID SIBAI	2005
MARIE HADERER	2003	BERTRAND LOUVIER	1982	CÉLINE PELTIER	2003	ACHILLE SIME LANANG	2003
ISMAIL HADJI	2004			PIERRE PERREAUX	1992	LAURE SIMEON	2003
IANA HADJIGUEORGUIEVA	2004	M		OPHÉLIE PERRET	2005	DAVID SIMON	2004
SADECK HAMI	2004	PATRICK MAGNIER	2004	CLAUDE PERRET	1992	MICHEL-PAUL SIMONNET	1980
YVON HAYS	1989	NOÉMIE MARCIANO	2003	CHRISTINE PERRIN	1994	DELPHINE SOUCHET	2003
LISE JINGJIE HE	2005	DAVID MARCOVICI	2004	JEAN-CLAUDE PERRIOT	1980	CARINE SOUCHON	2005
FRANÇOIS HEMARD	2004	SOPHIE MARTIGNOLLES	1995	FRANÇOIS PETER	1987	CHRISTOPHE SOULIÉ	2005
PASCAL HENRI-GALLI	1976	ERIC MARTIN	1992	NICOLAS PETITOT	1990	JEAN-MARC SPITALIER	1991
YANN HENRY	2004	RÉMI MARTIN	2005	NOÉMIE PEY	2005	CAROLE SPLICHAL	2005
MATHIEU HENRY	2005	DOMINIQUE MARTIN	1989	YVES PEZILLA-LEYDIER	1974	RÉMI STEINER	1991
FABIENNE HIRRIEN	2003	LAURENCE MARTINI	1997	GUILAUME PHILIPPIDES	2004	MILAN STUPAR	2004
XAVIER HOICHE	1995	THIERRY MASQUELIER	2004	HUGUES PHILIPPONNAT	1996	JULIE SURGET	2005
VÉRONIQUE HOFFMANN	1988	EMMANUEL MASSE	1999	CHLOÉ PICANDET	2004		
HERVÉ HÜE	2005	EVELYNE MASSÉ	2004	CLEMÉNT PICARD	2003	T, U, V	
BENOÎT HUGONIN	2005	GUILAUME MAZE	2004	ANTOINE PICCARDI	2003	AIMAD TALEB	2004
JEAN-YVES HUITRIC	1996	MARIE MEIGNIE	2003	ANTOINE PIERACCI	2004	JEAN-JACQUES TARDY	1997
RODRIGO IBARRA-JARRIN	1986	MURIELLE MELOT	1999	BRUNO PINSON	2005	CAROLINE TERRASSON	2005
CHRISTOPHE IZART	2004	MICHEL MENIGOZ	1991	PAULINE PLANCKE	2004	CAROLINE THABAULT	2003
ETIENNE IZRAELEWICZ	2005	PIERRE-ALEXANDRE MERCIER	2003	GUILAUME PLANTIN	1997	NICOLAS THABAULT	2003
JULIEN JACQUEMIN	2003	GUILAUME MERLE	2003	ROBIN PLOURDE	2004	PASCAL THEBE	1989
BORIS JACQUET	2004	CLAUDE MERLIN	1977	PHILIPPE POBEL	1983	PIERRE THEROND	2004
JEAN-MARC JACQUET	1968	AURÉLIE MESSNARD	2004	JULIEN POIRIEUX	2005	ROMAIN THION	2001
GWENOLA JAN	2003	OLIVIER MEUNIER	2004	OLIVIER POLLET VILLARD	2004	TIBAUT TIROLIEN	2004
FRANÇOIS JAUDEL	2005	CÉLYA MEUNIER	2003	ALAIN POLLEUX	1995	SVETOSLAV TODOROV	2003
LAURENCE JOEL	2005	MICHEL MEYER	1978	MARCEL POPPER	1979	JACQUES TOLEDANO	2005
JEAN-LOUP JOLY	1990	BENOÎT MEYER	2003	SEVERINE POUS	2005	SABAHE TOUAT	2005
ERIC JONDEAU	1992	ARNAUD MEZIERE	2004	CHRISTOPHE PRUNET	2002	RICHARD TOURNEBIZE	1996
ARNAUD JOUBERT	1994	ALIX MIGDAL	1995	DAMIEN PUJADE-LAURRAINE	2003	CHRISTOPHE TRIQUET	2002
MATHILDE JUNG	2004	DAMIEN MIGOUT	2004			PIERRE TRUCHET	1967
DORRA KALLEL	2005	ALEXANDRU MINCIU	2004	R		FRANÇOIS TURBOULT	1995
PERRINE KALTWASSER	2005	FANNY MINTRONE	2004	MAMY RAMAHATRA	2004	DOMINIQUE ALAIN TURCO	1988
AMINATA KANE	2004	ISABELLE MISAK	2003	FLORIANE RAMILLON	2004	ELISE URION	2005
SYLVAIN KEREBEL	2004	FREDÉRIC MISSIKA	1993	DIANA RANGUELOVA	2005	JULIE VALLET	2003
LINDA KESSOUR	2005	JEAN-NOËL MOCHEL	2003	FRANÇOISE RANSAC	1994	CAROLINE VAN DER PUJUL	1997
VALÉRIE KLEIN	2004	FABRICE MONCHAL	2003	CÉLINE RANTY	2004	FRANCIS VAN DER RIET	1989
ARMAND PATRICK KOMNEK		LAURENT MONET	1993	GEORGES-ETIENNE RATYE	1964	SIMON VAN MELLE	1996
NDONGBOU	2004	JOËL MONTAUBAN	2004	DAMIEN RAYMOND	2004	VIRGINIE VASSEUR	2003
SYLVESTRE KONIN	1997	JULIE MONTELATICI	2005	LAURENT RENAUX	2004	PIERRE VENDE	2005
FABRICE KRIEF	2003	NICOLAS MOREAU	1995	YVES RENNO	2005	ISABELLE VERGUES	2004
VINCENT KUSNIK	2004	JULIEN MOREAU	2002	FABIEN RICHARD	2005	ALAIN VERNOTTE	1972
		ALEXANDRE		ISABELLE RICHARD	1986	CÉLIA VESSELINOFF	2005
L		MOUDIAPPANADIN	2005	RAPHAËL RIMELIN	1993	FLORENT VICAINÉ	2003
ROMAIN LABAUNE	2005	KARIM MOUHSSINE	1995	NICOLAS RINCE	1998	BENOÎT VIGAN	2005
PIERRE LACOMBE	1985	GWENAËL MOULIN	1997	JOHANN RIVALLAND	2004		
PASCAL LACROIX	1989	PIERRE-JEAN MOULIN	2004	BENOÎT ROBAUX	2004	W, Y, Z	
JEAN-PIERRE LACROUTE	2005	JÉRÔME MOURGUE	2004	GILDAS ROBERT	2005	BEI WANG	2004
ADRIEN LAFAILLE	2004	D'ALGUE	1994	THIBAUT ROBERT	2005	JEAN-MARC WASSEN	2005
MATHIEU LAFOND	2003	LOUIS MOUSSU	2003	VINCENT ROBERT	2003	FREDÉRIC WEBER	2005
FREDÉRIC LAGIER	1994	ALAIN MOUTTOU	1995	MATTE ROBINOT	1982	PIERRE WENDLING	2005
YACINE LALAM	2005	PHILIPPE MOUY	1987	PHILIPPE ROCARD	1999	JEAN-PIERRE WIEDMER	1989
MARC LANFRANCHI	1998	CHRISTOPHE MUGNIER	2003	DIDIER ROCHETTE	2005	MERIEU YABARI	2005
OLIVIER LAPLENIE	2005	STÉPHANE MYSONA	1999	SIMON ROSENBLATT	1989	ERIC ARMEL YONTA TCHOUPOU	2005
MYRIAM LASSERI	1997			LUDOVIC ROSSIAUD	2002	BÉNÉDICTE YU	2005
CAROLINE LAUDRIN	2003			SOPHIE ROTH	1995	FRANÇOIS YZAMBART	1977
				STANISLAS ROTH	1992	GABRIELLE ZERAH	1998
						JEAN ZUCCARELLI	-

L'année actuarielle 2004-2005 – Directeur de la publication : Alkis TSIMARATOS

Co-édition : Centre d'Études Actuarielles et Institut des Actuaire sous la responsabilité éditoriale de l'Institut des Actuaire.

Pour plus d'informations : secretariatgeneral@institutdesactuaires.com – www.institutdesactuaires.com

Maquette et réalisation : BRIEF – Imprimeur : Stipa



Institut des Actuaires

4, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

Tél. 01 44 51 72 72

www.institutdesactuaire.com